

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca



Opération Lion royal
L'armée lève le camp
Page A7

Charest recule
Pas de baisses d'impôt pour tous
Page B1



SHERBROOKE / VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2003 / 94^e ANNÉE / NO 245

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Une autre grande surface...

Les proprios du Carrefour achètent le voisin de Réno-Dépôt et reluquent le Relais Saint-François

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Développements Iberville a une nouvelle poussée de croissance à Sherbrooke. La compagnie propriétaire du Carrefour de l'Estrie vient

d'acquérir le terrain vacant qui est voisin de Réno-Dépôt et elle reluque également le Relais Saint-François. Le géant immobilier souhaite contrôler un bloc assez vaste pour accueillir une autre grande surface à proximité de son centre commercial.

Le président de Développements Iberville, Sylvan Adams, a confirmé

hier ces informations à La Tribune, affirmant que cette stratégie ne vise pas nécessairement à prendre de court les promoteurs qui négocient actuellement avec la Ville les termes d'un mégaprojet sur le plateau Saint-Joseph.

Cette compagnie a mis la main cette semaine sur une superficie vacante d'environ 450 000 pieds carrés, qui lon-

ge l'autoroute 410 entre le magasin Réno-Dépôt et le Relais Saint-François. Ses chances sont d'ailleurs bonnes de l'obtenir puisqu'elle est la seule entreprise ayant présenté une offre au Centre jeunesse Estrie à l'intérieur des délais prévus pour acheter le complexe d'hébergement qui a déjà servi pour la protection et la réhabilitation d'adoles-

cents. Développements Iberville veut se positionner pour profiter de l'une des dernières opportunités lui permettant d'étendre ses tentacules autour du Carrefour.

«Effectivement, il reste très peu

Voir **AUTRE GRANDE SURFACE** en page A2

CHLT passerait à la bande FM

... selon le vœu du nouveau PDG

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Si tout va comme le veut le directeur général de RadioMédia, Sylvain Chamberland, CHLT 630 sera la première station du réseau à faire le saut sur la bande FM.

«Le jour Un après que la transaction avec Astral soit accordée, je fais une demande au CRTC pour une fréquence FM pour CHLT. C'est très important. À cause de la décrépitude des antennes AM actuelles de la station (situées dans le secteur de Waterville)», déclare M. Chamberland, invité à une table éditoriale à La Tribune, hier.

«Il faudrait les changer. Ça peut coûter quelque chose comme 2 millions \$, tandis qu'une antenne FM coûte 150 000 \$. Le calcul est simple. Pour le numérique, ça peut prendre quelques années avant que ça devienne assez populaire. Je n'ai pas le temps d'attendre.»

Avec l'éditeur de livres scolaires Gaëtan Morin, fondateur du groupe qui porte son nom, Sylvain Chamberland est celui qui a mis la main sur les sept stations de radio AM (CKAC à Montréal, CHRC à Québec, CJRC à Hull, CKRS à Saguenay, CHLT à Sherbrooke, CHLN à Trois-Rivières et CKTS à Sherbrooke) et d'une station FM (CFOM à Québec). Ils déboursent 12 millions \$ pour en prendre possession.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) avait bloqué la transaction entre Astral et TVA-Radio-Nord en juillet en raison de la concentration accrue qui en aurait résulté sur le marché québécois.

D'autres stations FM concernées

L'homme d'affaires au style direct, à la formule mordante, sait qu'un défi énorme attend son équipe. Ici, à Sherbrooke, dans un contexte de forte concurrence alimentée par deux nouvelles stations FM à voir le jour en 2004, la tâche promet d'être ardue.

Sylvain Chamberland entend justement invoquer devant le CRTC l'implantation dans le marché sherbrookoïse de ces nouveaux concurrents (Rythme FM et Génération ROCK) pour demander une antenne FM.

Parmi ses priorités, l'ancien de TVA veut développer son réseau de stations. Les régions ne devraient pas subir d'autres compressions. Le modèle du contenu sera privilégié, dit-il, sans toutefois investir davantage.

«La stratégie première est de rentabiliser les opérations de CHLT. Il faut affecter nos sous au bon endroit. Les deux seules stations rentables du groupe sont celles de Montréal et de Saguenay. En proportion, c'est à Saguenay qu'on investit le plus. C'est là que les cotes d'écoute sont les plus élevées. Nous allons regarder la possibilité d'augmenter la production locale. Je fais le pari que la radio parlée allait se développer.»

Voir **CHLT PASSERAIT** en page A3



Sylvain Chamberland

Rien n'est dans la poche (A3)

DERNIER AU REVOIR À ADHÉMAR DION



Céline Dion et sa mère, Thérèse, arrivent à l'église de Charlemagne où ont eu lieu les funérailles.

«On est venus pour voir Céline un peu»

Stéphanie Bérubé
LA PRESSE

Toute la famille Dion est retournée à Charlemagne hier pour un dernier au revoir à Adhémard. Une messe a été célébrée pour le père de Céline à la petite église Saints Simon et Jude, où elle a chanté jadis, mais pas hier matin.

La cérémonie qui était sobre a quand même attiré quelques centaines de curieux qui ont profité du passage de la chanteuse en ville pour échanger des souvenirs à propos de «la petite Céline» et sa désormais célèbre famille.

Le cortège est arrivé de Laval vers 11h. Depuis au moins deux heures, des gens du secteur attendaient devant l'église pour dire adieu à Adhémard Dion, et pour apercevoir Thérèse (la mère de Céline), que plusieurs avaient bien connue, et Céline, que tous admirent. La dépouille de M. Dion a été précédée d'une douzaine de voitures apportant les fleurs du salon funéraire.

Les limousines ont ensuite déposé

Thérèse Dion qui était entourée de ses enfants. Céline Dion était accompagnée de son époux, René Angélil. Les voitures étaient suivies de cinq autobus qui contenaient les invités venus du salon funéraire de Laval, tous des proches de la famille Dion puisque l'église de Charlemagne compte à peine plus de 300 places.

La grande famille Dion occupait à elle seule plus de la moitié des bancs. L'auteur Georges Hébert-Germain, la fille de René, Anne-Marie Angélil, et son mari, l'imitateur Marc Dupré, Rodger Brulotte, Michel Bergeron, Julie Snyder et Pierre-Karl Péladeau ont assisté à la cérémonie funèbre.

La petite Céline et autres souvenirs

À Charlemagne, une communauté de 6000 habitants, le passage de Céline était tout un événement. La Ville avait fourni une vingtaine de policiers et pompiers bénévoles, afin d'assurer la sécurité publique et de fermer des rues, au cas où la foule aurait été plus imposante que prévu.

On avait estimé qu'entre 500 et

2000 personnes se déplaceraient pour venir voir les Dion. Il y avait environ 500 curieux. La famille Dion avait aussi engagé des agents de sécurité et des policiers pour s'assurer que tout se déroulerait rondement.

Et tout s'est déroulé rondement, dans le plus grand calme et respect, malgré les fans de Céline qui étaient très excités de la voir, ou la revoir, de si près. «On ne peut pas toujours se payer des billets de spectacles, alors on est venus pour la voir un peu», racontait une dame qui était aux environs de l'église trois heures avant le début de la cérémonie.

La plupart des gens qui s'étaient déplacés habitaient Charlemagne et étaient venus à pied. Parfois, on avait franchi la rivière L'Assomption, depuis Repentigny. Mais, en ce froid jeudi matin, les gens qui s'étaient rassemblés venaient essentiellement du secteur. Et ils ont profité des moments d'attente pour se rappeler des souvenirs.

Jean-Guy Beaupré et son épouse Carmen ont bien connu Adhémard. Les

Voir **AU REVOIR À ADHÉMAR** en page A10

Boisvert
HARLEY DAVIDSON
LENOXVILLE
2, RUE QUEEN LENNOXVILLE 565-1376

Météo
Majoritairement ensoleillé Max.: -10
Lever du soleil: 7 h 10 Coucher: 16 h 04

Index

Ann. class. B12	Le monde..... B2
Arts B9	Loterie A5, A9
B. dessinées..... B13	Météo B12
Décès C7	Mots croisés..... B13
Économie B6	Opinions A8
Éphémérides..... C6	Sports C1
Horoscope..... C12	

l'AUBAINE d'la semaine*
* DU 5 DÉCEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2003

Nikon IMACOM COOLPIX 2100
2 Mégapixels • Zoom optique 3X • Mode ciné
Port USB • Écran ACL 1.5" • Piles et chargeur inclus
289.99\$

TOTALEMENT PHOTO ZONE IMAGE
LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES

JOURNÉE NIKON - SAMEDI 13 DÉCEMBRE
1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE • TÉL.: (819) 565-0000



À LIRE DEMAIN



Kevin Parent: aller voir ailleurs

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

Un cahier des 300 plus grands employeurs du Centre-du-Québec

La Tribune couvre depuis fort longtemps une grande partie du territoire du Centre-du-Québec. Aujourd'hui, tous les lecteurs découvriront avec leur copie du journal un cahier spécial très intéressant qui donne le classement des 300 plus importants employeurs du Centre-du-Québec, une région administrative qui s'étend de Bécancour à Plessisville et inclut les grandes villes de Drummondville et Victoriaville. La Tribune est fière de réaliser le premier cahier du genre concernant le Centre-du-Québec.

Les 300 entreprises, toutes catégories confondues, sont regroupées en six tableaux faciles à consulter. Des reportages réalisés par les journalistes Jean-Pierre Boisvert, Maxime Rioux et Gilles Besmargian rehaussent la lecture du cahier. Le dynamisme des entrepreneurs des régions de Drummondville et Victoriaville



Louise Boisvert
Présidente-éditrice

est souvent cité en exemple. Voici donc une belle occasion de vérifier ceux qui s'illustrent le plus.

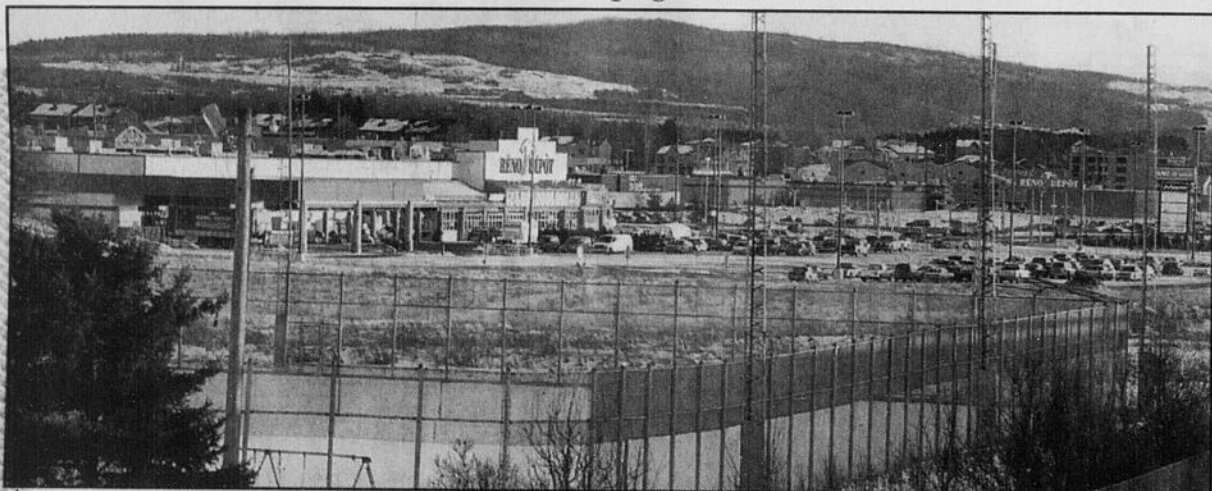
En plus des lecteurs quotidiens du journal, des milliers de non-abonnés de La Tribune à Drummondville et Victoriaville recevront aujourd'hui un exemplaire du journal, comprenant le cahier spécial. La Tribune a toujours témoigné de la vitalité économique de la région Centre-du-Québec.

Avec La Tribune, vivez au quotidien!

Louise Boisvert
Présidente-éditrice

UNE AUTRE GRANDE SURFACE

Suite de la page A1



Développements Iberville vient d'acheter le terrain voisin de Réno-Dépôt et espère également acquérir le complexe du Relais Saint-François - qui se trouve de ce côté-ci de la clôture visible sur la photo - afin de contrôler un bloc commercial assez vaste pour accueillir une autre grande surface à proximité du Carrefour de l'Estrie.

Imacom, Jocelyn Riendeau

d'espaces vacants. C'est peut-être même la dernière chance de prolonger notre développement et nous voulons la saisir», a expliqué M. Adams.

Développements Iberville ne peut envisager ensuite de devenir propriétaire du bâtiment de Réno-Dépôt puisque c'est une entreprise du secteur de la quincaillerie qui doit s'installer à cet endroit pour répondre à l'une des conditions que le Tribunal de la concurrence a posées pour accepter que les activités de Réno-Dépôt passent sous le contrôle de Groupe Rona.

Ce n'est pas la perspective de voir arriver la concurrence au plateau Saint-Joseph en 2004 qui pousse Développements Iberville à revenir dans le décor.

«Notre historique de développement prouve que nous avons toujours voulu que le Carrefour soit un pôle commercial régional fort et nous poursuivons dans la même veine. Si nous réussissons à obtenir le Relais, il y aura de la place pour un projet d'envergure. Si nous n'avons qu'un seul terrain, le développement sera un peu plus modeste», précisé M. Adams en disant vouloir agir le plus tôt possible.

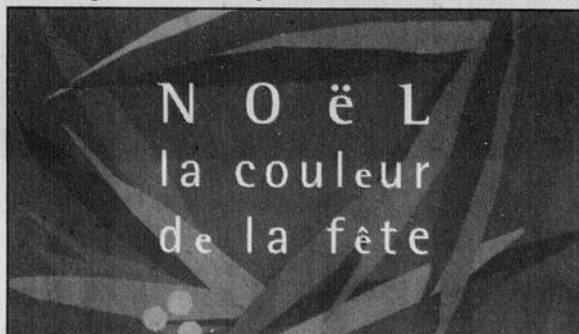
Pas de lien entre les deux

Développements Iberville a transigé cette semaine avec l'homme d'affaires sherbrookois Donat Chartier, l'un des promoteurs actifs dans le dossier du plateau Saint-Joseph, qui soutient lui aussi qu'il n'y a pas de lien à faire entre les deux sites commerciaux.

«J'avais acheté ce terrain il y a trois ans dans le but de le revendre et eux voulaient l'avoir. Si cette compagnie obtient en plus le Relais Saint-François, elle aura un beau site à offrir. Mais il lui faudra obtenir un changement de zonage et elle aura sûrement du plaisir avec le voisinage» a-t-il commenté.

M. Chartier ne craint pas qu'un développement commercial rapide sur le terrain dont il s'est départi vienne porter ombrage au projet du plateau Saint-Joseph.

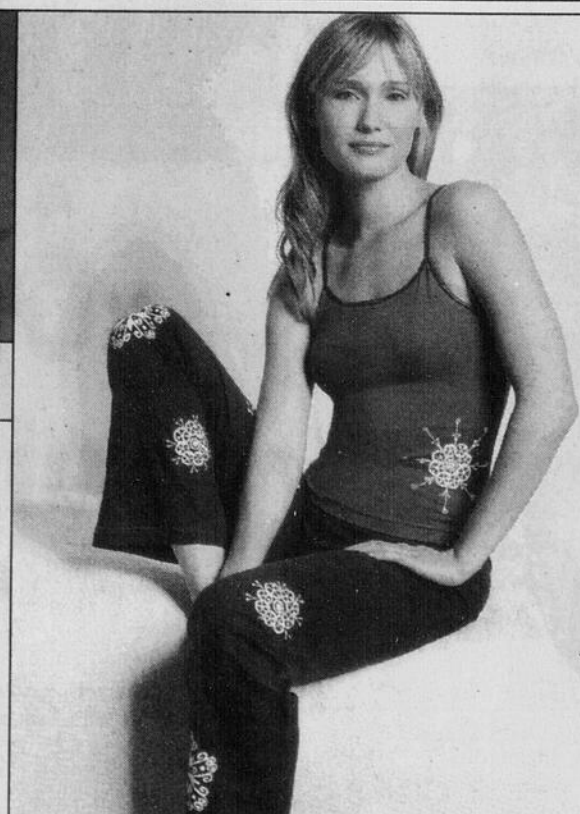
«Développements Iberville va probablement vouloir attendre que tout soit réglé pour le Relais avant d'offrir ses terrains. La compagnie aura sûrement beaucoup de plaisir à obtenir du voisinage l'autorisation de procéder à un changement de zonage», prédit-il.



LE PYJAMA DÉTENTE RÉVERSIBLE 39.95
Un cadeau Simons exclusif pour les bons moments passés à flâner, à relaxer. Tee-shirt et pantalon complètement réversibles de l'uni au rayé. Jersey coton-poly bleu denim chambray. P.m.g. Rég. 65.00



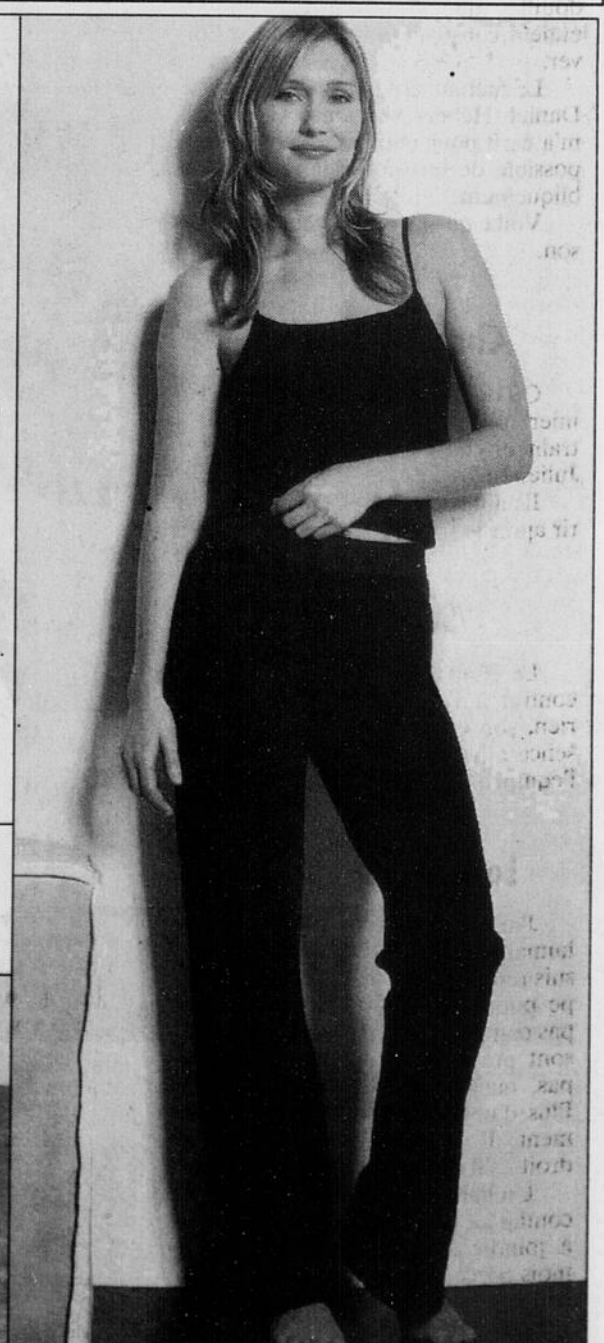
Le certificat-cadeau Simons...
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



LE PYJAMA FLOCONS FOLKLORIQUES 24.95
Une création exclusive signée La Guèpière. Flocons stylisés géants à petit coeur diamant éclatant sur cami vert émeraude et pantalon marine. P.m.g.



LES PANTOUFLES OUATINÉES POLAIRES 3.99
Le petit cadeau idéal pour tout le monde dans le bas de Noël, une excellente idée pour l'hôte. À offrir en marine, noir, gris ou bordeaux. P.m.g. Rég. 12.00



LE PANTALON DÉTENTE YOGA 16.99
Un grand classique à La Guèpière, un style très apprécié pour sa belle forme évasée et le confort absolu de son mélange 90% coton 10% lycra. Noir, gris, marine. P.m.g.tg. Rég. 30.00



Quand JEUNESSE s'en mêle

So so so... Solidarité



evlyne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Cette saison, oubliez les vestes en léopard, les chaussures hyperbranchées ou le dernier gadget «full hot». Ce qui est réellement «in», dans le vent et dont tout le monde parle: les manifestations.

Pas bien compliqué à organiser une manifestation: voilà la marche à suivre.

D'abord, il faut des pancartes pour écrire des slogans accrocheurs ou provocateurs. Ensuite, il faut téléphoner à sa «gang de chums», de voisins, de collègues de travail, son syndicat et quelques personnes qui n'ont pas peur de bousculer un peu (si nécessaire).

Achetez aussi des arachides, mais ne conservez que les écailles (il semblerait que ça décoore bien les planchers de bureau de député). À votre groupe, n'oubliez pas d'imprimer une brochure partisane, qui sera remise à tous les manifestants et aux passants (et qui décorera très bien les murs et planchers d'un bureau de député ou de ministre). D'autres ont aussi tenté les graffitis, le lisier animal ou le saccage... (A conseiller pour que les policiers arrivent sur les lieux rapidement et pour que les médias en parlent abondamment, mais à déconseiller pour s'attirer la sympathie populaire).

Finalement, il reste à trouver une cause parmi le lot à la mode: les garderies, la guerre, les soldats, la crise du logement, la hausse des frais de scolarité, la mort de votre chien, votre voisin trop bruyant ou encore toute réforme annoncée dans le cadre de la réorganisation de l'État. Vous pouvez aussi faire un mélange de tout cela si vous avez peine à arrêter votre choix.

Une fois votre gang motivé, pancartes en main, il suffit de dénicher l'endroit idéal et le plus visible où tenir cette manif ultra-branchée «top cool». Il y a les bureaux de députés, le Parlement de Québec, l'hôtel de ville de votre municipalité, l'hôpital le plus près de chez vous ou les édifices publics. Attention, n'oubliez pas de réserver pour vous assurer qu'aucune autre manifestation ne se déroule au même endroit au même moment.

Voilà, l'affaire est «ketchup»...

Mon propos est ironique, j'ose le préciser. Les manifestations se multiplient, mais leur grand nombre fait que les manifestants noient le poisson et la légitimité de leurs revendications. Depuis quelque temps, il ne se passe pas une journée sans qu'une manifestation, pacifique ou non, ses bévues, ses méfaits ou l'insolence des protestataires ne ponctuent l'actualité. On vient à s'y perdre et à ne plus savoir ce qui est réellement dénoncé.

Cette réalité contestataire résume l'incompréhension qu'inspire la réorganisation de l'État et ce qui se trame dans les différents paliers gouvernementaux et ministères. La population a besoin de savoir pour se rassurer ou encore pour justifier ses appréhensions.

Enfin, il m'est difficile de comprendre les travailleurs qui se tirent eux-mêmes dans le pied en agissant contre l'ordre public, par exemple, en saccageant des bureaux de députés ou en s'introduisant bruyamment dans un hôpital pour enfants. C'est bien beau manifester, mais le désordre ne jette pas plus de lumière sur la situation. Il n'emporte que plus de doutes, de méfiance et de fermeture à la discussion de la part des personnes en autorité interpellées.


**Mario
GOUPIL**
**Questions à
Lucien Bouchard**

Combien avez-vous eu d'enfants au juste avec votre jeune épouse, Audrey?
Deux seulement?
Et avec Denise Bombardier dans une union précédente?
Aucun?
Ah bon...
Vous dites que les Québécois sont inconscients face à la dénatalité?
Se peut-il que le bon peuple soit tout simplement à l'image de ceux et celles qui les gouvernent?
Se peut-il surtout qu'il évite tout simplement de mettre des enfants au monde de crainte qu'ils connaissent la misère?

Méchant journaliste

Dans ma chronique de mardi, je pestais contre le mauvais entretien des rues à Sherbrooke et de certaines routes conduisant à Sherbrooke. Or, le matin même où mes propos étaient publiés, j'ai croisé, à ma grande surprise, mon premier chasse-neige de la saison sur la route qui conduit de ma campagne au journal. Pourtant, il faisait un temps radieux ce matin-là et la route était totalement dégagée. Mais voilà, on avait décidé de déneiger... l'accotement de la route.

Vous savez ce qui se produit quand un chasse-neige nettoie l'accotement? Il lance des roches. Et vous savez où risque d'atterrir un de ces cailloux? Dans le pare-brise de la voiture du méchant journaliste qui arrive en sens contraire bien sûr.

Grrrr...

Un beau geste

Marnie Thompson, une dame d'un certain âge, circulait à l'angle de la rue Beckett et du boulevard Jacques-Cartier, à Sherbrooke, aux environs de 9 h mardi matin, quand une odeur de fumée a envahi sa voiture.

Constatant rapidement qu'une fumée dense s'échappe de son véhicule, la dame immobilise immédiatement celui-ci le long de la rue. Plusieurs automobilistes passent sans même se préoccuper de la femme aux cheveux d'argent... et encore moins du véhicule qui fume. Aucun ne lui vient en aide.

La pauvre dame ne sait plus quoi faire quand un facteur de la Société des Postes se pointe avec son véhicule de service, dont il descend pour venir lui prêter main-forte. Sans attendre, le bon Samaritain demande à la dame d'ouvrir le capot de sa voiture, enfiler ses gants, saisir son balai à neige et se met en frais d'éliminer le nid douillet que des petites bêtes s'étaient construit en prévision de l'hiver.

Le facteur en question se nomme Daniel Hébert et Mme Thompson m'a écrit pour me demander s'il était possible de lui rendre hommage publiquement.

Voilà qui est fait, Mme Thompson.

Charest et Julien

Qu'ont donc en commun le premier ministre Jean Charest et l'entraîneur-chef du Canadien Claude Julien?

Ils aiment bien tous les deux courir après le trouble...

Suggestion

Le Canadien devrait offrir un contrat à l'épouse de Michel Therrien, son ex-entraîneur-chef. Sa présence ajouterait un peu de muscle à l'équipe...

La misère humaine

J'ai vraiment rencontré la misère humaine mercredi midi lorsque je me suis rendu à La Chaudronnée, la soupe populaire de Sherbrooke. Je n'ai pas compté combien de personnes s'y sont présentées pour prendre le repas, mais elles étaient nombreuses. Plus d'une soixantaine très certainement. Il en coûte 20 \$ pour avoir droit à 20 diners par mois.

Un habitué de la place, qui me racontait sa détresse, disait avoir peine à joindre les deux bouts à chaque mois parce qu'il ne touche que 788 \$ de l'aide sociale.

- Combien vous coûte votre logement?

- 340 \$ par mois. C'est pour ça que je viens prendre le dîner ici tous les mdis de la semaine. C'est mon seul repas complet de la journée. Le matin je mange du gruau, et le soir je mange aussi du gruau.

- Mais que faites-vous de l'argent qui vous reste?

- Ça me coûte 60 \$ par semaine en cigarettes, alors il ne m'en reste pas beaucoup pour le reste...

La misère humaine, je vous dis...

mgoupil@latribune.qc.ca

L'entente souffre d'«arythmie»

L'arrimage avec la Régie de Montréal pour traiter les Estriens qui ont besoin d'un défibrillateur cardiaque s'avère compliqué

François Gougeon
SHERBROOKE

L'entente annoncée en grande pompe la semaine dernière entre le CHUS et deux hôpitaux montréalais pour le traitement de l'arythmie de patients de la région a vite été battu en brèche: ça marche pas.

Selon la radio de Radio-Canada Estrie qui a relancé le dossier, mercredi soir, tant le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) que l'Hôpital Sacré-Coeur ne veulent honorer cette entente, à l'effet de traiter les patients de la région sans envoyer de facture au CHUS. Le montant représente au moins 30 000 \$ par opération.

Si bien qu'une des patientes du Dr Félix Ayala-Paredes, qui devait recevoir lundi matin le traitement relié à la pose d'un défibrillateur cardiaque, a vu son hospitalisation reporter une deuxième fois.

À la direction du CHUS, on a reconnu hier que contrairement aux prétentions de la semaine dernière, sur l'entente entre les régies régionales de



Dr Félix Ayala-Paredes

l'Estrie et de Montréal, «les problèmes d'arrimage au plan administratif ne sont pas encore réglés».

Cependant, la porte-parole de l'établissement, France Champagne, a soumis que suite à des discussions avec l'Institut de cardiologie de Montréal, qui a un corridor de service avec le CHUS, cet établissement montréalais a accepté de prendre la patiente du Dr

Paredes. «Ce matin même (hier), cette patiente a été transportée à l'Institut de cardiologie de Montréal pour le traitement approprié. Un deuxième patient sera également admis vendredi (aujourd'hui)», a livré Mme Champagne.

Aussi, advenant que parmi les patients hospitalisés au CHUS il y ait des urgences pour la pose d'un défibrillateur cardiaque, et que l'Institut de cardiologie de Montréal n'ait pas de place, le CHUS va y aller «cas par cas, quitte à payer la facture (au CHUM ou à Sacré-Coeur) et à la contester par la suite».

Le CHUS considère toujours qu'il n'a pas à assumer une telle facturation, estimant que cela va à l'encontre de la pratique médicale au Québec et est discriminatoire de la part d'établissements ultra spécialisés.

Tout est réglé

De son côté, le président-directeur général de la Régie régionale de l'Estrie, Yves D'Amboise, a signalé que la semaine passée, c'est son homologue de Montréal, David Levine, qui avait assuré que c'était réglé.

«Mais il semble que c'est plus compliqué pour la Régie de Montréal d'établir un corridor de service pour notre région avec le CHUM et Sacré-Coeur. Aussi, il a été convenu de part et d'autre (les deux régies) de s'en tenir avec l'établissement désigné pour offrir le service, soit l'Institut de cardiologie. Et ce sera à la Régie régionale de Montréal de s'assurer que les cas de la région soient traités dans le délai requis», a signalé M. D'Amboise.

D'autre part, quant à l'idée de voir le CHUS offrir éventuellement le service de pose de défibrillateur cardiaque, celui-ci a demandé à la direction de l'établissement de présenter son dossier le plus vite possible pour en faire l'analyse et la recommandation appropriée. Cependant, si cela devait aller de l'avant, M. D'Amboise estime qu'une entente sera requise avec le Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de Montréal: en raison du volume, le CHUS ne pourrait compter sur deux électrophysiologistes et il faudrait alors s'assurer d'une couverture de l'extérieur en cas de vacance ou autre absence du Dr Paredes.

Ça chauffe et la grippe n'est pas encore arrivée...

François Gougeon
SHERBROOKE

Alors que la grippe n'a pas encore fait son apparition, la situation est «très difficile» dans les urgences du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

Ainsi, en fin de journée hier, selon

le relevé fourni à La Tribune par la porte-parole de la direction de l'établissement, France Champagne, on comptait à Fleurimont 38 patients sur civière, dont 18 en attente d'hospitalisation. À l'Hôtel-Dieu, c'était un peu moins critique, avec 22 patients en observation à l'urgence, dont trois en attente d'un lit sur les étages.

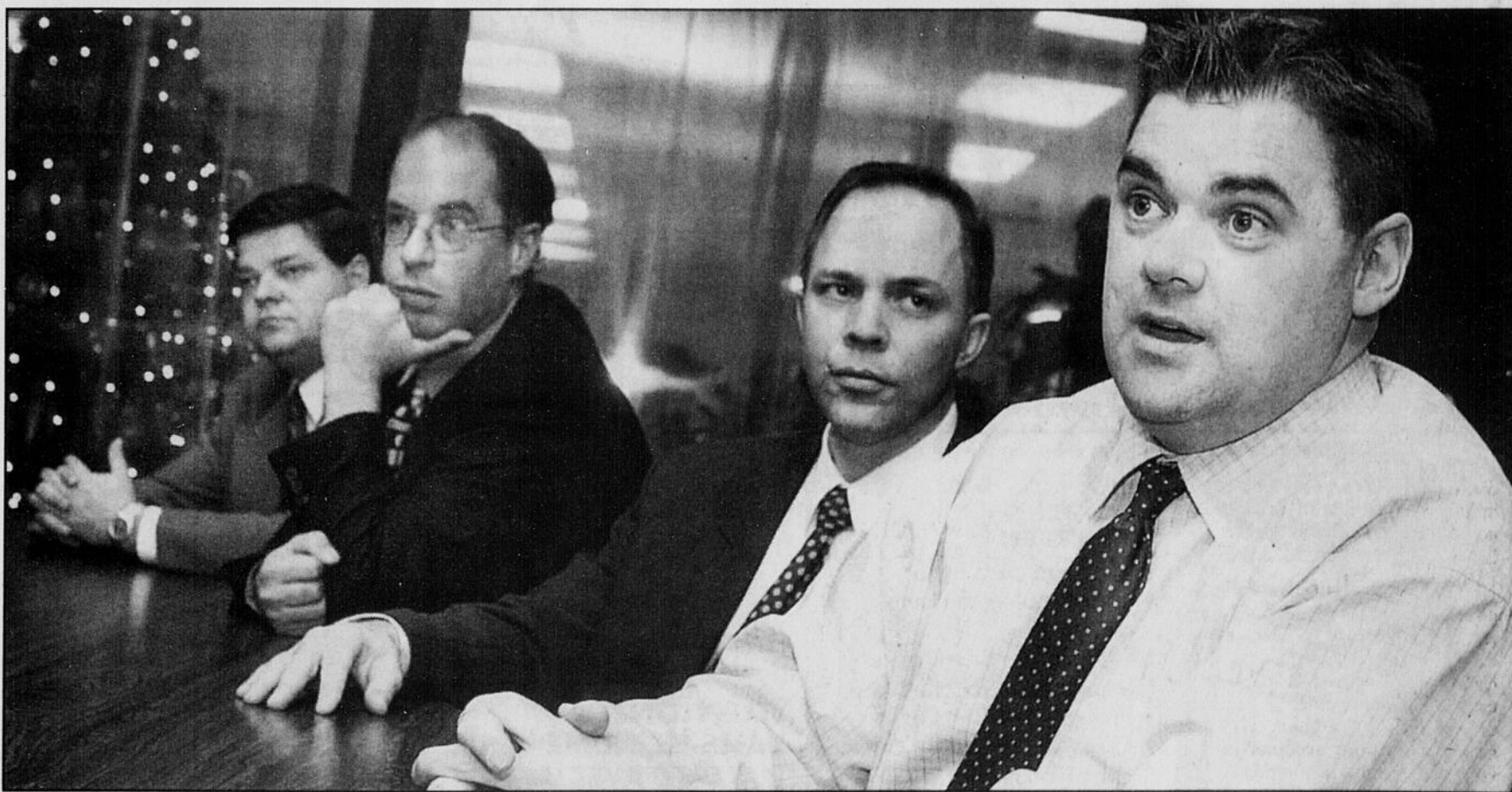
C'est à Fleurimont, avec une capacité théorique de 22 places à l'urgence,

que la situation est la plus dure. Les ambulances ont même été détournées une partie de la journée vers l'Hôtel-Dieu. D'ailleurs, on comptait hier à Fleurimont neuf patients en attente à l'urgence depuis plus de 24 heures et deux depuis plus de 48 heures. Il n'y avait cependant pas de cas de plus de 72 heures.

Aussi, dans le but de soulager la pression, un total de 35 lits de transi-

tion ont été ouverts, a précisé Mme Champagne, tout en indiquant que la situation est serrée depuis le début de la semaine.

Quant aux pathologies, la porte-parole du CHUS a noté que ce sont surtout des cas de cardiologie et des problèmes respiratoires. «Ce sont des cas très lourds. Le personnel est très sollicité et ce n'est pas facile pour personne», a reconnu Mme Champagne.



Le président-directeur général du réseau Radio Média, Sylvain Chamberland, était de passage dans nos bureaux, hier. On le voit ici à l'avant-plan en compagnie de (g. à d.) Jocelyn Proulx, directeur des programmes à CHLT 630, Michel Lorrain, vice-président à l'information de Radio Média, et Marc Fabi, vice-président des ventes du réseau, et directeur général de CHLT.

Chamberland veut faire plier le CRTC

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Rien n'est dans la poche en ce qui concerne la transaction du réseau Radio Média que veulent acquérir les hommes d'affaires montréalais Sylvain Chamberland et Gaëtan Morin.

Fier bagarreur, Sylvain Chamberland veut aussi de son côté imposer ses conditions au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qui doit l'entendre en février prochain. Entre autres, il refuse de verser les 6 pour cent de la valeur de la transaction de 12 millions \$, soit environ 720 000 \$ (pendant sept ans), ce qu'on appelle les «avantages tangibles».

Cette somme doit être versée pour venir en aide au monde de l'industrie du disque. Il faut ajouter les sommes d'avantages tangibles de la précédente transaction d'Astral et de Télémedia, pour un total d'un million \$ à verser pour quelques années encore. «Je n'ai pas l'intention de financer la musique, j'ai un réseau d'information, de contenu. Cet argent devrait davantage servir, par exemple, à financer les écoles de journalisme», commente-t-il.

«J'aimerais offrir des stages dans nos stations. Cet argent devrait davantage être investi dans l'entreprise. C'est certain que des groupes comme l'ADISQ vont se soulever. Ils s'oppose-

ront et la transaction n'aura pas lieu. Ils vendront le réseau à un autre...»

Il l'avoue, la transaction «ne sera pas une formalité».

«Là-dessus, j'ai des pertes à absorber (seulement deux stations du groupe sont rentables). Maintenant que nous sommes en réseau, nos sorts sont liés. Les pertes d'une station influencent les autres.»

Son plan de développement qu'il soumettra au CRTC comporte quatre points précis. On doit dans un premier temps rentabiliser les opérations du groupe, sans investir davantage d'ar-

CHLT PASSERAIT À LA BANDE FM

Suite de la page A1

Les deux nouveaux joueurs qui arriveront dans le marché local inquiètent l'administrateur. «Nous avons un gros défi de contenu. Faire de la radio, ce n'est pas seulement de lever le piton et de faire entrer tout le contenu de Montréal. Notre équipe en place est très performante.»

Pas pour rien, continue Sylvain Chamberland, que le réseau a confié à deux acteurs de la région, Michel Lorrain et Marc Fabi, des postes clés dans la direction du réseau.

On a aussi décidé de garder les opérations de routage (programmation publicitaire) dans les stations locales au lieu de tout centraliser à Montréal

gent ni mises à pied, sauf en cas de possibles retraites au sein du personnel. Ensuite des efforts seront consentis pour faire de l'information «le dénominateur commun» chez les stations du réseau.

Troisièmement, on réglera le cas de la station de Québec, CHRC, une entreprise déficitaire. Enfin, on se concentrera sur le développement des stations régionales.

Sylvain Chamberland concède que le prochain départ de l'animateur vedette de CKAC 730 (navire amiral de Radio Média) Paul Arcand et celui

comme c'est la coutume, ajoute-t-il. Par ailleurs, la possibilité de conclure des alliances avec d'autres joueurs du monde des médias sherbrookoïses n'est pas exclue.

M. Chamberland, lors de son passage à Sherbrooke, a pris le temps de rencontrer le maire Jean Perrault. Le développement de CHLT 630 passe par une plus grande implication réciproque de la communauté et de la station.

«Nous voulons être au service de la communauté, mais il faut aussi que Sherbrooke s'intéresse à l'avenir de CHLT», termine-t-il.

possible de Jean Lapierre (animateur réseau du retour à la maison) feront mal.

Le 98,5 de la bande FM à Montréal deviendra dès janvier une nouvelle station d'information, un talk radio comme on dit dans le jargon, avec Paul Arcand comme matinier. Le nom de Jean Lapierre circule quand il est question de vedettes approchées par le chef Paul Martin pour se présenter sous la bannière du Parti libéral du Canada.

Le poste d'Arcand, qui est sous contrat avec CKAC jusqu'en octobre 2004, a été offert à Claude Charron, mais le commentateur étoile de TVA a refusé malgré le pont d'or qui lui a été offert.

«Ça ne se bouscule pas aux portes, reconnaît Sylvain Chamberland, mais des noms apparaissent sur sa liste de remplaçants potentiels. Pendant que nous discutons avec Claude Charron, nous parlions avec d'autres...»

Le départ de la locomotive Paul Arcand ne remet pas la transaction en question, mais il pourrait avoir un impact sur le prix de vente. «Je sais qu'il y a des discussions là-dessus. Les gens d'Astral ne sont pas cinglés.»

Si Jean Lapierre devait partir, on pourra le remplacer compte tenu du format de son émission qui fait appel à plusieurs collaborateurs. «Un gars comme Mario Langlois (Estrien d'origine) pourrait facilement prendre la barre.»

«Jean Lapierre c'est aussi un gros morceau. Il va nous manquer pour ses nombreux contacts, pour ses histoires qu'il raconte.»

Un comité Vermont-Québec pour gérer le Memphré

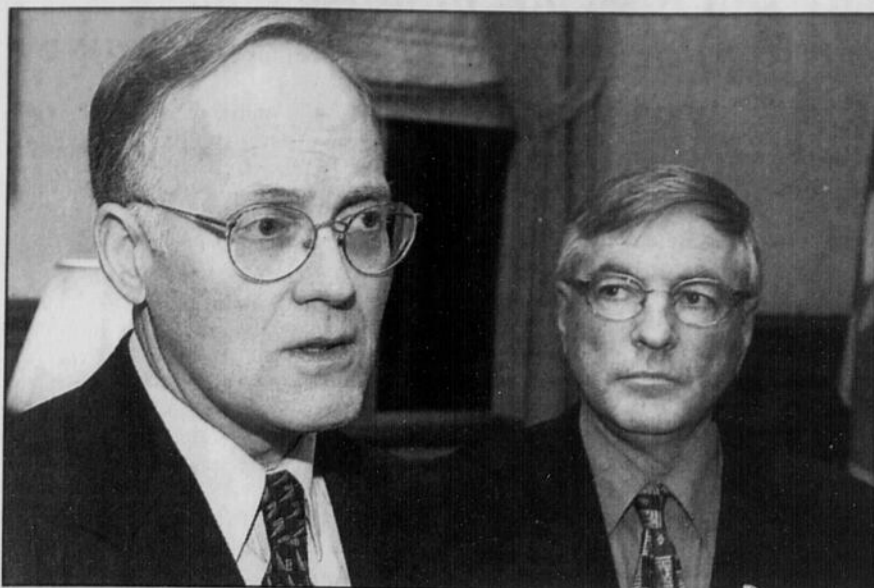
Le gouverneur Jim Douglas signe une entente de coopération environnementale avec Jean Charest

Olivier Bouffard et Presse Canadienne
SHERBROOKE

Soucieux de ne pas voir des problématiques comme celle de la baie Missisquoi du lac Champlain se reproduire au lac Memphrémagog, le gouverneur du Vermont, Jim Douglas, et le premier ministre du Québec, Jean Charest, ont paraphé hier une entente de coopération environnementale au sujet du lac.

L'entente, signée alors que le gouverneur était en mission commerciale au Québec, prévoit la création d'un «Comité directeur Québec-Vermont responsable de la gestion des eaux du lac Memphrémagog et de son bassin hydrographique». Elle stipule que le comité siègera au moins une fois l'an et qu'il sera composé d'un maximum de six représentants de chaque côté de la frontière. Ces représentants seront nommés d'ici le 31 janvier 2004 et pourront être soit des fonctionnaires, soit des représentants des gouvernements locaux.

La cause est chère à Jean Charest puisque 70 pour cent du bassin versant du lac Memphrémagog se trouve du côté américain. «Il va y avoir régulièrement des rencontres entre les représen-



Le gouverneur du Vermont, Jim Douglas, a profité de son passage à Sherbrooke, hier, pour parapher avec Québec une entente de coopération environnementale au sujet du lac Memphrémagog. Le gouverneur a été accueilli à l'hôtel de ville de Sherbrooke par le maire, Jean Perrault.

tants des États, la MRC Memphrémagog et la Ville de Newport pour s'assurer que l'on suive de très près tout ce qui doit être fait concernant le lac Memphrémagog», a dit le premier ministre.

Il ne s'agit pas du premier comité bilatéral du genre. En 1989, un comité Québec-Vermont s'était penché sur la question du lac Memphrémagog. Il avait accouché, en 1993, de 47 recommandations visant à améliorer la quali-

té de l'eau du lac, qui sert de réservoir d'eau potable aux villes de Sherbrooke et Magog, notamment.

Interrogé sur la façon dont le Vermont a mis en oeuvre ces recommandations, M. Douglas a répondu que «le fait que je n'en sache rien est une bonne indication de la raison pour laquelle il est important de relancer ce comité». Le gouverneur a ajouté croire que trop peu avait été fait en ce sens au cours des dernières années. «Le fait d'avoir vu la qualité de l'eau du lac Champlain se dégrader de façon significative nous motive à nous assurer que la même situation ne se reproduise pas au lac Memphrémagog», a déclaré le gouverneur Douglas.

Avant que la MRC Memphrémagog ne remette le précédent comité Québec-Vermont sur les rails au cours de l'été dernier, celui-ci n'avait pas siégé au cours des deux années précédentes, indique Christine Labelle, chargée de projet à la MRC. Mme Labelle précise que, pour sa part, la MRC Memphrémagog a intégré les 47 recommandations de 1993 dans son plan d'action environnemental.

Depuis cette année, la Ville de Sherbrooke s'implique dans le suivi de la qualité de l'eau. Cette dernière a versé une vingtaine de milliers de dollars

cet été pour soutenir le programme d'échantillonnage des affluents du lac mis sur pied par la MRC Memphrémagog.

Plus tôt dans la journée, le préfet de la MRC, Roger Nicolet, expliquait que celle-ci se tenait «assez loin de la rencontre officielle» entre le gouverneur du Vermont et les représentants du gouvernement québécois. La direction régionale du ministère de l'Environnement a approché la MRC pour que cette dernière lui transmette une liste de sujets qu'elle souhaitait que le gouvernement provincial aborde lors de la rencontre avec le gouverneur américain. Cependant, les représentants de la MRC n'avaient aucun moyen de savoir lesquels de ces sujets seraient à l'ordre du jour lors de la visite de M. Douglas.

D'autres ententes

Le Québec et le Vermont se sont par ailleurs entendus pour que leurs forces policières respectives collaborent davantage aux postes frontière de Saint-Armand et Stanstead.

Ils ont aussi convenu de développer un nouveau réseau d'échanges entre des institutions d'enseignement supérieur, dont l'Université du Vermont et l'Université de Sherbrooke.



Magasiner est facile avec notre NOUVELLE carte-cadeau !

DE SUPER CADEAUX À SUPER PRIX

ÉCONOMISEZ 150 \$

MÉMOIRE VIDÉO UMA DDR 32 Mo

TOSHIBA SATELLITE A30-7JP

- Processeur mobile Intel Celeron à 2,6 GHz
- Mémoire SD RAM DDR 256 Mo
- Disque dur 40 Go
- Lecteur optique combiné CD-RW/DVD
- Réseau local sans fil intégré 802.11b
- Écran TFT 15,0 po
- Windows XP^{MC} édition familiale

521626/521627

Prix après rabais **1449⁸⁵**

Notre prix 1599,85 Rabais instantané -150 \$

ÉCONOMISEZ 50 \$

D-Link "Branche à moindre coût"

ROUTEUR SANS FIL A 4 PORTS B+

- Interrupteur intégré à 4 ports
- Jusqu'à 44 Mbps avec la mise à jour gratuite à D-link.ca

497029

Prix après rabais **79⁹⁵**

Notre prix 129,95 \$ Rabais postal -50 \$

ÉCONOMISEZ 30 \$

D-Link "Branche à moindre coût"

CARTE PC SANS FIL B+

499474

Prix après rabais **49⁹⁵**

Notre prix 79,95 \$ Rabais postal -30 \$

Appareil photo Veo GRATUIT par la poste

Détails en magasin.

TUNGSTEN T2

- Mémoire de 32 Mo
- Écran couleur à haute définition
- Technologie Bluetooth et enregistreur vocal intégré
- Processeur ARM rapide
- Créez et éditez les fichiers avec Documents to Go
- Lecture multimédia de musique MP3*, vidéo photos

515484/373798

*Carte SD ou MMC requise pour la lecture.

Prix après rabais **399⁹**

Notre prix 499 \$ Rabais instantané - 100 \$

ÉCONOMISEZ 50 \$

Panasonic. des idées pour la vie

TÉLÉPHONE SANS FIL NUMÉRIQUE 2,4 GHZ AVEC AFFICHEUR*

- Un combiné supplémentaire compris
- Mémoire d'afficheur de 30 appelants

499592

*Service requis auprès de votre compagnie de téléphone.

Prix après rabais **179⁹⁵**

Notre prix 229,95 \$ Rabais instantané - 50 \$ Code de bon : 67983

ÉCONOMISEZ 80 \$

brother

5-EN-1 COULEUR MFC5100C

- Imprimante, copieur, scanner, télécopieur et télécopieur PC
- Imprime 10 pages/min en noir, 8 pages/min en couleurs
- Impression de 2 400 x 1 200 ppp

466200

Prix après rabais **169⁸⁴**

Notre prix 249,84 \$ Rabais instantané -30 \$ Rabais postal -50 \$ Code de bon : 69238

ACHAT EXCLUSIF

brother

IMPRIMANTE LASER HL1440

- Jusqu'à 1 200 x 600 ppp
- Vitesse d'impression jusqu'à 14 pages/min
- Branchement USB et parallèle
- Remise à neuf

555072

199⁴⁸

3 FAÇONS SIMPLES D'ACHETER !

- EN MAGASIN
- PAR CATALOGUE
- EN LIGNE

Pour le magasin BUREAU EN GROS le plus près et les heures d'ouverture, composez :

1-800-668-6888

Il se peut que certains articles ne soient pas offerts pour la livraison en ligne. Valable jusqu'au 10 décembre 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks.

BUREAU EN GROS

rien de plus simple.^{MC}

2000 personnes attendent des Paniers

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'organisation du Panier de l'Espoir de la Fondation Rock Guertin est engagée dans le dernier droit avant la distribution qui se déroulera vendredi prochain.

«J'espère fortement avoir un panier afin de pouvoir boucler le budget et nourrir convenablement mes deux enfants à Noël. Je tente de m'en sortir avec un emploi au salaire minimum.»

«Je vais prier le Seigneur pour que je sois parmi les chanceux.»

Les demandes et les témoignages de personnes dans le besoin continuent d'affluer à la Fondation Rock Guertin, à sept jours de la distribution des Paniers de l'Espoir.

Au cours des derniers jours, les demandes pour obtenir un panier de denrées le 12 décembre se sont multipliées. Selon le fondateur des Paniers de l'Espoir, quelque 2000 personnes dans le besoin ont réclamé de l'aide cette année.

«Nous comptons beaucoup sur la prochaine semaine afin de recueillir les dons de la population. Nous espérons pouvoir en distribuer autant que l'an dernier, soit plus de 1200», explique Rock Guertin.

Il y aura bien sûr la Guignolée des médias qui se tiendra jeudi prochain et à laquelle participent toutes les stations de télévision régionales. S'ajoutent aussi les boîtes de dons dans tous les supermarchés de la ville.

«Nous allons téléphoner à nos donateurs réguliers afin qu'ils contribuent encore cette année. Il nous reste beaucoup à faire d'ici la distribution. Nous sommes confiants que nos donateurs fidèles vont être au rendez-vous. Nous avons un taux de fidélité de 83 pour cent», soutient Rock Guertin.

Ce dernier est conscient que la sollicitation est difficile étant donné que la demande est très forte lors de la période de Noël. Rock Guertin mentionne qu'il mettra tout en oeuvre pour offrir des boîtes de nourriture à un maximum de personnes et de familles.

«Nous avons déjà commandé beaucoup de nourriture. Nous pouvons en acheter jusqu'à la dernière minute en fonction des dons que nous recevons de la population. Cependant, nous ne pouvons pas en faire plus que ce que nous avons. Lorsque nous ne sommes plus capables de faire des paniers convenables, nous arrêtons», explique le père des Paniers de l'Espoir.

Le Centre Expo-Sherbrooke commence d'ailleurs à prendre des allures de supermarché. La contribution des soldats en exercice à Sherbrooke a permis de prendre de l'avance.

«Nous allons encore offrir des paniers bien garnis. Les denrées qu'il nous reste en surplus seront redistribuées aux organismes que nous aidons tout au long de l'année. Nous en envoyons aussi aux Chevaliers de Colomb pour leurs paniers de Noël», poursuit Rock Guertin, qui est engagé dans un sprint final avec toute son équipe de bénévoles.

Implication de Radio-Canada

Incidentement, Radio-Canada proposera une programmation spéciale la veille de la distribution, soit jeudi, afin de venir en aide à l'organisme en diffusant ses émissions en direct de l'édifice Cérus.

Ainsi, dès 7 h, les reporters de Radio-Canada interviendront régulièrement à l'antenne afin d'inciter les téléspectateurs à faire un don en argent ou en denrées non périssables à Cérus, au Carrefour de l'Estrie ou à Radio-Canada Estrie. Les donateurs seront alors admissibles à un prix de 500 \$ du Carrefour de l'Estrie.

À 12 h 15, Réjean Blais animera une émission de 15 minutes en direct alors que toute l'équipe présentera une programmation spéciale de 17 h 30 à 18 h 30.

Et, encore cette année, des journalistes solliciteront directement les gens sur les lieux de travail. L'an dernier, cette initiative avait permis d'amasser la jolie somme de 8000 \$.



Rock Guertin

L'Estrie abrite une famille exemplaire

La Famille agricole de l'année réside à Saint-François-Xavier-de-Brompton

François Gougeon
SHERBROOKE

C'est à une famille fortement enracinée dans la campagne estrienne qu'a été décerné hier, à Québec, le titre de *Famille agricole de l'année*, soit celle de Jean-Louis Rivard et Desneiges Richard.

Le couple installé sur la ferme familiale de Saint-François-Xavier-de-Brompton depuis 1961, parents de sept enfants dont quelques-uns ont déjà épousé le métier d'agriculteur, a reçu cet hommage de portée nationale dans le cadre du 79e Congrès annuel de l'UPA, qui prend fin aujourd'hui dans la Capitale québécoise.

«On est bien sûr contents. C'est un concours de circonstances car il y en a d'autres bonnes fa-

milles agricoles au Québec», a réagi avec modestie M. Rivard, joint hier par *La Tribune* après la remise du prix.

Élevé lui-même sur la terre paternelle de Brompton, avant de voler de ses propres ailes il y a plus de 40 ans à Saint-François-Xavier-de-Brompton où il a relancé une ferme laitière ayant fait encan, M. Rivard s'est également impliqué dans plusieurs aspects de sa communauté. On l'a notamment retrouvé au sein de l'UPA, comme conseiller municipal, marguillier.

Des sept enfants du couple Rivard-Richard, deux garçons sont déjà impliqués dans le monde agricole alors que l'une de leurs filles s'est établie avec son conjoint sur la ferme laitière de ses beaux-parents, dans la région de Kamouraska. «Quand on a le feu sacré pour ce qu'on fait, inévitablement ça se transmet aux enfants», a lancé avec entrain M. Rivard.

De fait, ce couple, dont la ferme est un véritable joyau, a développé cette entreprise avec grand soin, tout en apprenant à leurs enfants à aimer et à respecter la terre. Ils ont dressé un véritable plan d'établissement, encourageant leurs enfants à poursuivre leurs études pour mieux se préparer au transfert de la propriété.

Le titre de *Famille agricole de l'année*, décerné depuis 1956 par la Fondation de la famille terrienne, vise à honorer une famille du Québec ayant su préserver et inspirer des valeurs propres à l'agriculture québécoise, de génération en génération, tant sur les plans familial et social, économique et professionnel.

Sur le grand territoire de *La Tribune*, c'est la seconde fois en quelques années qu'une famille est ainsi honorée. En 2001, le prix a été remis à Gérard Couture et Yvonne Paré, de Thetford Mines.



Le titre de Famille agricole de l'année a été décerné hier à celle de Jean-Louis Rivard et Desneiges Richard, de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Une meunerie transporte son litige avec Ayer's Cliff en cour

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Il est rare qu'une municipalité de 11 500 kilomètres carrés et d'une population de 1085 habitants mette les bois dans les roues d'une entreprise qui donne de l'emploi à une dizaine de travailleurs et qui veut moderniser ses équipements.

Pourtant un litige opposant la meunerie Viens et Frères (1980) Inc. et la municipalité du Village d'Ayer's Cliff vient de se transporter devant la Cour supérieure du district judiciaire de Saint-François.

La demanderesse désire seulement obtenir des permis et des certificats afin d'apporter les modifications nécessaires à la poursuite de ses activités, notamment l'installation d'un nouvel élévateur essentiel aux activités du moulin à grains, celle d'une balance et enfin la hausse du toit.

Les actionnaires principaux de la meunerie, Pierre et Paul Viens, lit-on dans la requête déposée par Me Sylvain Provencher de l'étude Heenan, Blaikie, ont accompli de nombreuses démarches sur plusieurs années et ont collaboré avec la municipalité concernant l'acquisition de terrain, le zonage et l'obtention de permis de construction et/ou de certificat de localisation.

Ces démarches qui remontent à aussi loin que mars 1997 — démarches qui permettaient aux

propriétaires de la meunerie d'espérer que leur projet de moderniser leur entreprise et d'en assurer la poursuite des activités aboutiraient enfin —, ont brusquement tourné court au début de septembre 2003.

Le 2 septembre 2003, la demanderesse apprenait que le comité consultatif avait recommandé, le 26 août 2003, le refus du projet et qu'elle était convoquée à une assemblée spéciale publique le 8 septembre 2003.

«Les représentants de la demanderesse ont alors constaté un changement drastique d'attitude de la part des membres du conseil qui avaient jusque-là appuyé et orienté leur démarche. Le conseil de la défenderesse a pris une position ferme de refuser catégoriquement le projet dans sa totalité. Il s'agissait clairement d'un virement de situation puisque le projet avait été présenté à la demande de la défenderesse et selon les conditions établies par celle-ci...», note-t-on dans la requête.

On lit plus loin que le maire de la défenderesse a même demandé aux représentants de la demanderesse pourquoi ils ne pensaient pas à déménager ailleurs, manifestant un refus catégorique de participer à toute démarche visant à trouver une solution pour la poursuite des activités de la demanderesse.

S'estimant en droit d'obtenir les permis et les certificats demandés afin d'apporter les modifications nécessaires à la poursuite de ses activités, la demanderesse s'en remet donc à la Cour supérieure pour trancher le litige.

Une bourse en hommage posthume

Gilles Fisette
SHERBROOKE

En hommage posthume à Claude Codère, ancien directeur des approvisionnements à l'Université de Sherbrooke, la Fondation canadienne de recherche en approvisionnement vient de créer une nouvelle bourse d'étude.

Cette bourse qui peut atteindre 15 000 \$ sera attribuée à un étudiant ou à une étudiante qui, inscrit au doctorat, choisira de faire une thèse sur la gestion des approvisionnements.

En faisant l'annonce de la création de cette Bourse de recherche Claude Codère, la fondation a rappelé la contribution de ce Sherbrookois à

l'avancement de la gestion de l'approvisionnement au Québec et au Canada.

Monsieur Codère a d'ailleurs été à l'origine de la Fondation canadienne de recherche en approvisionnement. Il a également été le président national de l'Association canadienne de la gestion des achats, en 1987-1988. Il a été le premier professeur en gestion des approvisionnements à l'Université de Sherbrooke, en septembre 1977. Il était Fellow depuis 1991, soit la plus haute distinction au Canada pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de sa profession. Époux de Clarisse Codère, ex-directrice du Centre d'aiguillage et ex-vice-présidente du Conseil consultatif sur la situation de la femme, M. Codère est décédé il y a quelques mois.

Moores

LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE!

COMPLETS POUR HOMME

129⁹⁹

PANTALONS TOUT-ALLER 19⁹⁹

DOCKERS PANTALONS TOUT-ALLER 39⁹⁹

SOULIERS CHICS 49⁹⁹ EN CUIR

BLAZERS ET VESTONS SPORT 99⁹⁹

• BONNE COUPE
• BON PRIX
• BONNE RÉPUTATION

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

3147, boul. Portland
819 346-1919

TAILLE FORTE - FRAIS ADDITIONNELS

Ces deux dernières semaines au Québec, sept gagnants ont reçu 100 000 \$ d'Extra.

Mettez de l'Extra dans votre vie.

18 ans +

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, le réseau des tirages	
649	Tirage du 2003-12-03	03 11 27 31 33 35	Complémentaire: (01)
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	5 000 000,00 \$	
5/6+	5	107 914,30 \$	
5/6	363	1 189,10 \$	
4/6	19 339	42,80 \$	
3/6	307 268	10,00 \$	
Ventes totales:		14 821 830 \$	
Prochain gros lot (appr.):		10 000 000 \$	
49	Tirage du 2003-12-03	01 03 15 19 29 30	Complémentaire: (22)
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	3	16 666,67 \$	
5/6	25	500,00 \$	
4/6	1 599	50,00 \$	
3/6	26 376	5,00 \$	
Ventes totales:		602 921,50 \$	
3	Tirage du 2003-12-04	02 55 61 73	Compl. (44)
4	Tirage du 2003-12-04	NUMÉRO: 183073	
3	Tirage du 2003-12-04	NUMÉRO: 183073	
03 08 09 11 20 24 26 30 32 35			
38 37 40 42 44 45 52 53 59 70			
Aujourd'hui, à Banco, une fois et demie le lot avec MISE 5			
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>			
ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19h SUR LE RÉSEAU TVA			

Le procès de Hugo Bernier pourrait être repoussé à mai

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Pour des motifs qu'il est impossible de divulguer, le procès de Hugo Bernier pourrait se dérouler à compter du 3 mai 2004.

Il glisserait donc de la mi-mars, une première date qui avait été suggérée cet automne, vers le début de mai, nouvelle date avancée hier.

Encore là, le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure a pris en considération qu'il s'agissait là d'une date qui pourrait éventuellement changer d'ici là.

Hier, dans la salle d'audience 1 du Palais de justice de Sherbrooke, le juge Bellavance a entendu les défenseurs Marc Labelle et Catherine Haccoun pour Hugo Bernier et le procureur André Campagna pour le ministère public lui expliquer où ils en étaient rendus dans le dossier.

C'est le tribunal qui avait convoqué cette rencontre d'exploration car un procès devant juge et jury, lequel pourrait s'étaler sur quatre à six semaines, ne se prépare pas à la dernière minute.

Toutes les explications, tous les arguments, toutes les intentions et même réflexions, bref tout ce qui se disait et se pensait tout haut dans la salle d'audience 1 était frappé d'une ordonnance de non-publication.

Si la date du 3 mai 2004 pour le procès demeure aléatoire, c'est que le jeudi 8 janvier 2004, les défenseurs Labelle et Haccoun déposeront une requête pour que le procès de Hugo Bernier se déroule dans un district judiciaire autre que celui de Saint-François.

Selon la décision du tribunal au sujet de cette requête pour changement de venue, on pourrait remettre ou non la date du procès.

Quoi qu'il en soit, le jeudi 8 janvier 2004, on s'adonnera à un autre exercice d'exploration sur le sujet.

Âgé de 27 ans, Hugo Bernier est accusé du meurtre au premier degré de Julie Boisvenu, décédée le 23 juin 2002, à

l'âge de 27 ans.

Il répond également d'accusations d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle.

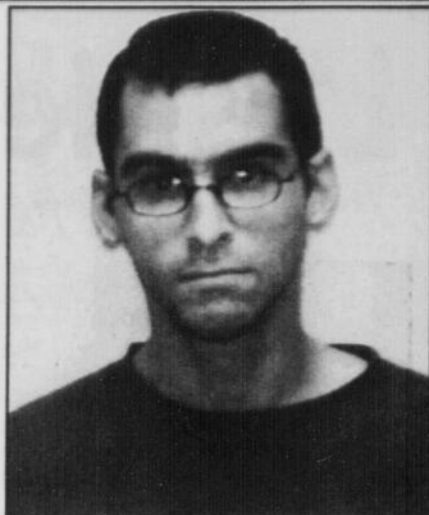
Bernier avait été cité à procès le 2 octobre dernier.

C'est vers 4 h du matin, dans la nuit du 23 juin 2002, que la victime Julie Boisvenu a été vue vivante pour la dernière fois, dans le centre-ville de

Sherbrooke.

Son corps devait être retrouvé le samedi suivant, soit le 29 juin, en bordure du chemin Rivard, dans l'arrondissement de Brompton.

Une enquête menée tout l'été par le Service de Police de Sherbrooke a abouti à l'arrestation de Bernier, à Montréal, le 20 septembre 2002. Il est détenu depuis.



Hugo Bernier

La plainte d'un policier refusée

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le comité de déontologie policière ne donnera pas suite à la plainte qu'elle a reçu le 10 octobre 2003 de la part d'un policier du Service de police de Sherbrooke contre ses confrères dans le cadre de l'enquête entourant le meurtre de Julie Boisvenu assassinée en juin 2002.

Un des éléments de la plainte fera cependant l'objet d'une enquête criminelle de la part du Service de police de la ville de Montréal.

Dans le cas de ce volet relatif à des événements qui seraient survenus le 26 septembre 2002, le commissaire à la déontologie policière recommande à la direction du Service de poli-

ce de Sherbrooke «de soumettre dans les plus brefs délais les documents et les faits pertinents à l'attention du Procureur général». Le commissaire recommande aussi que ces allégations fassent l'objet d'une enquête criminelle en vertu de l'article 286 de la Loi sur la police.

Le comité de déontologie policière juge la plainte irrecevable car elle n'implique pas des actes posés par les policiers dans leurs rapports avec le public, mais réfère à des incidents impliquant le plaignant et les policiers concernés dans le cadre de leurs relations de travail.

Dans sa lettre de refus de la plainte, le commissaire adjoint à la déontologie policière stipule qu'un aspect de la plainte a trait aux rapports avec le public et aurait pu faire l'objet d'un suivi en déontologie, mais la plainte a été déposée plus d'un an après l'événement en

question, ce qui dépasse les délais prescrits par le commissaire en déontologie policière.

Le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, Paulin Aubé, est satisfait qu'une enquête d'un corps de police indépendant soit tenue.

«Il va y avoir une enquête du SPVM sur les allégations de fabrication de preuve. Cette enquête va permettre une bonne fois pour toutes de faire la lumière sur ces accusations qui sont sérieuses», explique Paulin Aubé.

Ce dernier est conscient que cette plainte déposée devant le comité de déontologie policière peut avoir eu un impact négatif sur les perceptions de la population face au SPS.

«Je suis content que la population soit informée que la plainte en déontologie ait été rejetée. L'enquête indépendante viendra terminer le travail», estime le président de l'Association des policiers de Sherbrooke.



Marlène Delisle et Paul Pronovost ont présenté le calendrier 2004 qui se veut une mine de références pour les personnes âgées.

Un calendrier qui servira aussi de document de références

François Gougeon
SHERBROOKE

Joindre l'utile à l'agréable: c'est le sens du calendrier 2004 qui est maintenant disponible pour 10 000 personnes âgées de 65 ans et plus de Sherbrooke.

Si, comme tout calendrier, il fait le tour des 366 jours de l'an prochain (2004 est une année bissextile), celui concocté par la Table de concertation des organismes communautaires secteur personnes âgées de Sherbrooke fait en plus office de ressource de références.

Ce calendrier, ont expliqué cette semaine tant la présidente de la Table de concertation, Marlène Delisle, que l'organisateur communautaire Paul Pronovost, du CLSC de Sherbrooke, permet à chaque page qu'on tourne de mieux connaître les organismes communautaires oeuvrant auprès des aînés. On explique le travail de chacun, tout en fournissant les coordonnées pour joindre des responsables. Également, une photo illustre le type d'activités offert par l'organisme ou encore leurs responsables.

En tout, on retrouve 16 groupes, comme Sercovie, le Réseau d'ami(e)s de Sherbrooke et des environs, la Société Alzheimer et autres, de même que des informations sur le programme de soutien à domicile du CLSC. Enfin, c'est tout plein de références sur plusieurs catégories d'activités: bibliothèque municipale, Office municipal d'habitation et ainsi de suite.

«L'objectif c'est de faire partager les informations aux gens, pour qu'on puisse savoir plus facilement les ressources disponibles et comment les joindre», a dit Mme Delisle. Cette première à Sherbrooke est inspirée d'une expérience semblable menée depuis 2002 par la Table de concertation du Granit.

Le projet a été réalisé grâce à la contribution de commanditaires qui ont versé les 10 000 \$ requis à sa réalisation, dont 5000 \$ venant de la Régie régionale de l'Estrie. Une première série de 5000 exemplaires est disponible auprès de Multicopie Estrie, rue Jacques-Cartier Nord et les 5000 autres seront distribuées par le biais des organismes concernés.

Paul Pronovost a tenu pour sa part à remercier les participants financiers, signalant que l'an prochain, on tentera de faire une édition 2005 pour rejoindre les 20 000 personnes de 65 ans et plus de Sherbrooke.

la Baie encore plus

Solde cadeau pour vous

Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre

Vendredi et samedi, tous nos magasins ouvrent à 8 h!

ACHATS-CHOCS GRANDES MARQUES, PRIX EXTRA!

<p>19,99 \$ à 69,99 \$</p> <p>tee-shirts, chemises, pulls et hauts en tricot Polo Jeans pour elle et lui. Prix de comparaison 29 \$ à 95 \$.</p>	<p>44,99 \$</p> <p>pulls Nygård Collection en soie et cachemire pour elle Tailles courantes et petites. Choix de trois modèles. Grandes tailles 49,99 \$.</p>	<p>La promo de bijoux Tout ce qui brille est en cours!</p> <p>50 % de rabais bijoux en argent fin et bijoux fins diamantés et gemmés</p>	<p>60 % de rabais bijoux en or à 10 ct</p>
<p>14,99 \$ à 19,99 \$</p> <p>vêtements de détente Polo Ralph Lauren pour lui</p>	<p>29,99 \$</p> <p>pulls Dockers pour lui. Prix de comparaison 60 \$.</p>	<p>49,99 \$</p> <p>gril Health Smart, à surface antiadhésive, permettant de cuire 6 hamburgers. Prix de comparaison 89,99 \$.</p>	<p>79,99 \$</p> <p>couette en duvet d'oie blanche, lit de plumes ou duo d'oreillers format géant</p> <p>La couette, le lit de plumes et les oreillers possèdent une enveloppe tout-coton à tissage 233 fils. Couettes et lits de plumes offerts en formats une place à très grand lit.</p>

JUSQU'À 50 % DE RABAIS Liquidation semestrielle de griffes

sélection de chaussures automne-hiver et de tenues pour elle et lui.

Tenues : Tommy Hilfiger, Nautica, Wayne Gretzky, Chaps Ralph Lauren, Polo Ralph Lauren, Jones New York, Izod, Liz Claiborne et autres.
Chaussures : Tommy Hilfiger, Clarks, Franco Sarto, Keds, Ecco, Nine West, Anne Klein, Enzo Angiolini, Lauren Ralph Lauren, Rockport, Nickles, Aerosoles, Hush Puppies, Skechers, Naturalizer, Bandolino, Bostonian et Timberland.

RABAIS ADDITIONNEL DE 30 % tenues, lingerie et bijoux griffés en liquidation pour elle

Sur nos derniers prix étiquetés.

Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre, réglez avec votre carte de crédit Hbc et obtenez un rabais additionnel de **10%** Meubles, duos-sommeil et gros électros

*Exceptions : appareils électroniques, articles « Notre meilleur prix chaque jour » et « Achat-choc ».

Les articles annoncés ne sont pas tous offerts à la Baie, Place Versailles. Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOX » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Précisions en magasin.

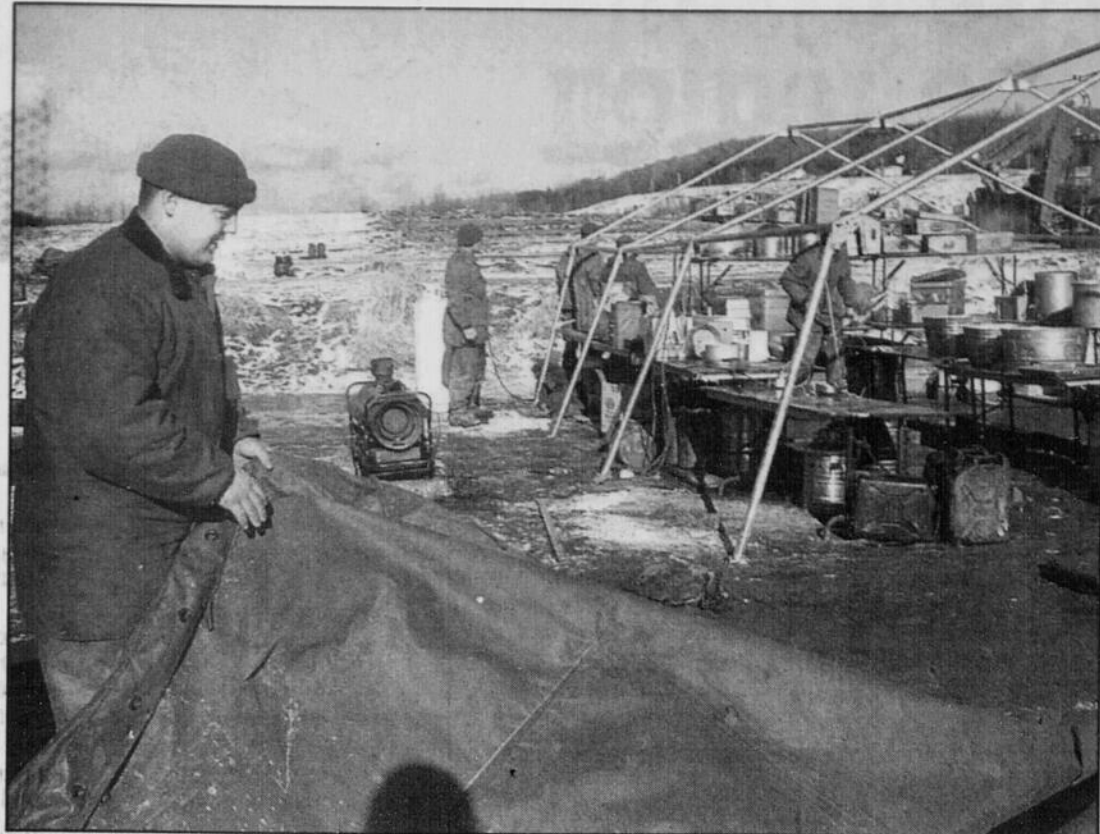
Offrez le cadeau AUX MILLE ET UNE POSSIBILITÉS

Carte-cadeau Hbc Ajoutez une touche des fêtes pour 99 ¢ avec une boîte pour carte-cadeau.

Hbc

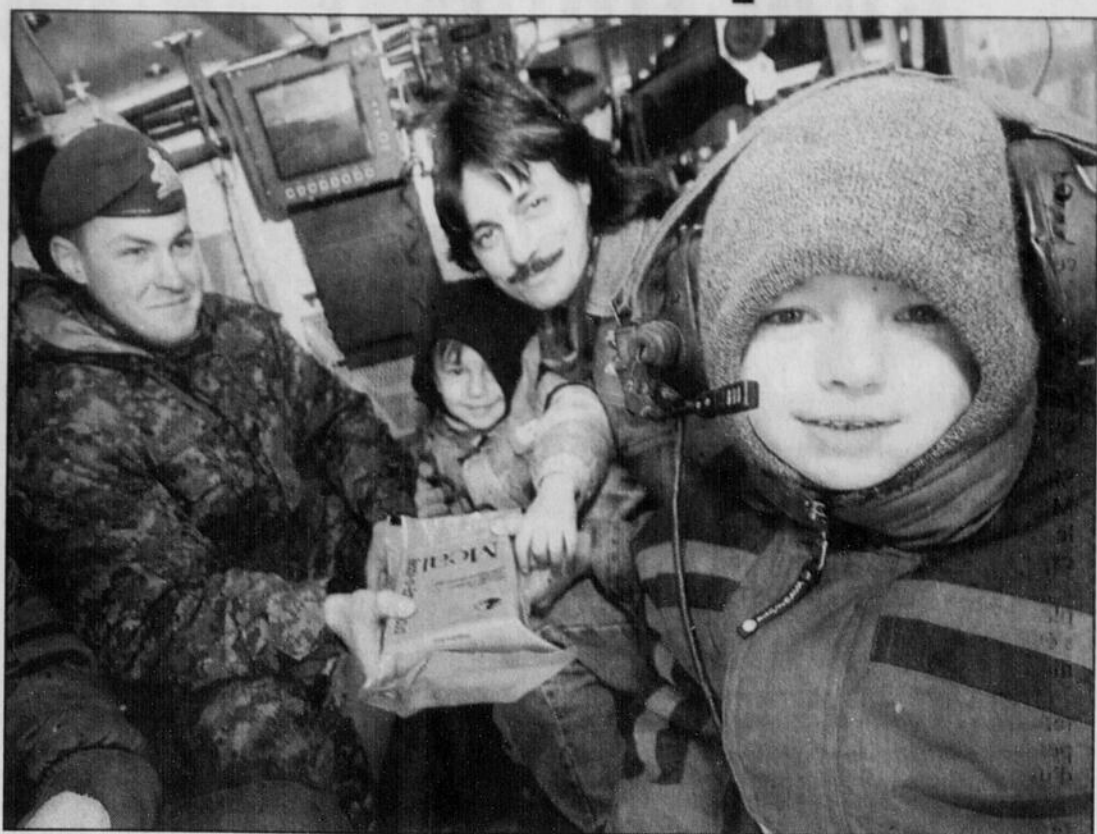
OPÉRATION LION ROYAL - JOUR 11

Les soldats lèvent le camp



Imacom, Claude Poulain

Après le branle-bas de combat, c'était le branle-bas tout court, hier, pour démonter les quelque 300 tentes militaires aménagées près du centre communautaire Julien-Ducharme. Sur la photo, Charles Ponthet, de Disraeli, en plein travail. L'opération Lion Royal est terminée.



Imacom, Jocelyn Riendeau

Une partie de la famille Noël s'est rendue au Carrefour de l'Estrie hier, pour voir de l'équipement militaire qui y était exposé. Le petit Matthieu et Patrice entourent leur papa Danny, pour la visite d'un véhicule blindé en compagnie du caporal Marc Simard.

Nous vous offrons ce week-end une remise de 15 \$ à l'achat de 75 \$* ou plus de marchandises à prix ordinaire, de solde ou de liquidation.

Exceptions : produits cosmétiques et parfums.



Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre

Nous vous l'offrons!

Obtenez une remise de 15 \$ à l'achat de 75 \$* ou plus de marchandises à prix ordinaire, de solde ou de liquidation partout en magasin.

*Avant les taxes. La participation des rayons concédés varie. Exceptions : produits cosmétiques et parfums. Un bon par transaction.

15 \$
DOLLARS LA BAIE
la Baie
encore plus



CONDITIONS GÉNÉRALES: Offre valable du vendredi 5 au dimanche 7 décembre 2003 à l'achat de marchandises à la Baie et en conformité avec le règlement applicable. Veuillez présenter ce bon à l'un des points de vente afin d'avoir droit à la remise. Toutes les taxes applicables sur la valeur totale d'un achat doivent être payées en entier avant la déduction des Dollars la Baie. Ce règlement de bon comprend la TPS et la TVQ (si applicable). Les Dollars la Baie ne sont pas transférables ni monnayables. Exceptions: les Dollars la Baie ne peuvent être utilisés pour régler le solde de la carte de crédit (la Baie et l'offre) ou pour l'achat de cartes cadeaux, produits d'assurance, articles non taxés (comme les aliments) ou les restaurants la Baie, produits de beauté et parfums, boissons alcoolisées, produits de tabac, produits pharmaceutiques, lunettes d'ordonnance, prothèses auditives, commandes personnalisées, marchandises exposées à l'extérieur du pays ou la Baie, billets de banque, chèques de voyage, articles de catalogue Prime et les produits et services vendus par correspondance. La participation des rayons concédés varie. Tout retour de marchandises sera traité conformément à la politique de retour de la Baie. Un screenshot de tout remboursement la valeur de bon utilisé au moment de l'achat. Ce bon est la propriété de la Baie qui se réserve le droit de ne pas l'honorer si, à son avis, il a été obtenu illégalement, copié, contrefait ou utilisé de quelque façon.

25 % de rabais
lingerie de jour, dessous amincissants, slips et soutiens-gorge mode
Designs de Wonderbra, Warners, Olga, Triumph, Lily of France et autres.
Ord. 55 \$ à 80 \$.
Solde 38,50 \$ à 56 \$.

40 % de rabais
mode pour elle
Liz Claiborne, Melrose, mac & jac, Evan Picone, Maxfield, Mantles™ et ToGo™.
Tailles courantes, petites et grandes.
Ord. 19 \$ à 195 \$.
Solde 10,99 \$ à 116,99 \$.

50 % de rabais
pulls ToGo™ pour elle.
Ord. 35 \$ à 55 \$.
Solde 16,99 \$ à 26,99 \$.

30 % de rabais
écharpes, châles, chapeaux, gants, ceintures et accessoires automne-hiver pour elle.

Escalade de rabais
6 articles ou plus : 40 % de rabais
3 à 5 articles : 35 % de rabais
1 ou 2 articles : 30 % de rabais
collants fins ou opaques, dessous amincissants et chaussettes Mantles™, Silks, Secret et Dim pour elle.

Promo Jockey
25 % de rabais
de Jockey : sous-vêtements, dessous et chaussettes pour toute la famille et collants fins ou opaques pour elle.

solde 39,99 \$
jeans Polo Jeans pour elle et lui
Ord. 49,99 \$

30 % de rabais
pantalons tout-aller en sergé et en velours côtelé pour lui
ToGo™, Mantles™, Dockers et Haggar
Ord. 12 \$ à 42 \$.
Solde 9 \$ à 31,50 \$.

30 % de rabais
chemises de ville et cravates pour lui
Notre photo. Chemise de ville Geoffrey Beane.
Ord. 44,99 \$.
Solde 31,49 \$.

55 % de rabais
serviettes Royal Velvet
Ord. 12 \$ à 67 \$.
Solde 5,40 \$ à 30,15 \$

40 % de rabais
litterie Royal Velvet
Ord. 35 \$ à 360 \$.
Solde 21 \$ à 216 \$.

jusqu'à 50 % de rabais
décorations, arbres, lumières, boîtes de cartes et papier-cadeau Christmas Street

25 % de rabais
mode Polo Ralph Lauren pour lui

Avez-vous goûté aux chocolats Frango?

Solde électronique en cours... on parle de millions!

Exemple. 20 \$ de rabais Microchaîne Panasonic
Ord. 179,99 \$. Solde 159,99 \$

25 % de rabais
ens. de maquillage Color Institute
Ord. 20 \$ à 65 \$. Solde 15 \$ à 48,75 \$

Estée Lauder
À l'achat d'un fond de teint Estée Lauder, vous recevrez un rouge à lèvres Futurist.

Le samedi 6 décembre seulement. Seulement @ la Baie. Tant qu'il y en aura.

CK One prime exclusive

Essayez-les durant notre dégustation de 11 h à 15 h à votre magasin la Baie préféré!

CK One prime exclusive

À l'achat d'une eau de toilette Calvin Klein en atomiseur pour lui, vous recevrez une prime exclusive CK One.
Exception : coffrets.

Oscar prime

À l'achat de 66 \$ ou plus de produits parfumés Oscar de la Renta, vous obtiendrez une prime. Et ce week-end, vous obtiendrez en plus un trio de bains moussants en poudre.

Seulement @ la Baie. Tant qu'il y en aura.



Daniel FORGUES

dforgues@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Terminé le branle-bas de combat! Et le branle-bas du «décampement» achève!

Les centaines de militaires participant à l'opération Lion Royal, depuis une dizaine de jours à Sherbrooke, ont mis les bouchées doubles hier pour démonter leurs installations dont la principale était située près du centre communautaire Julien-Ducharme, avec quelque 300 tentes.

Si tout va bien, il devrait rester très peu de choses militaires dans Sherbrooke aujourd'hui, assure le capitaine Mario Couture, porte-parole des Forces canadiennes.

L'opération Lion Royal semble avoir respecté son budget jusqu'à maintenant: 1,3 million \$ en dépenses et pas moins de 600 000 \$ en retombées économiques pour Sherbrooke et la région.

Sherbrooke n'a rien à payer

Même que l'armée se donne jusqu'en avril pour accepter des réclamations à la suite d'éventuels dommages causés accidentellement par ses militaires.

«Depuis le début, il a été très bien établi que la Ville de Sherbrooke n'aurait rien à défrayer parce que nous avons utilisé son territoire pour nous exercer et nous tiendrons parole», affirme le brigadier général Jocelyn Lacroix.

«S'il y a des dommages à quelque part, on fera en sorte que tout soit remis à son état original».

À leur retour à Valcartier, les militaires auront une journée ou deux de repos avant de reprendre un travail régulier pour «rafraîchir» leur équipement.

Puis, trois semaines de vacances, et c'est la véritable mission: direction, Kaboul, en Afghanistan à la mi-janvier.

ACDI

Comme il s'agit d'une mission humanitaire, les Forces canadiennes bénéficieront d'une aide d'un quart de million \$ en provenance de l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) pour leur mission à Kaboul.

Cet argent servira à financer des projets de reconstruction dans la ville.

Des représentants de l'ACDI ont d'ailleurs assisté à certaines opérations militaires cette semaine Sherbrooke et il y avait même des représentants d'une association dont l'objectif est de redonner le droit aux femmes afghanes dans leur pays.

Dernière opération officielle hier: une présence de véhicules militaires et de soldats au Carrefour de l'Estrie pour les gens intéressés à en savoir plus sur cette opération Lion Royal.

Cette opération prend officiellement fin ce matin, au centre de presse militaire de l'hôtel Delta, alors que le brigadier général Jocelyn Lacroix y tient un point de presse en présence du maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

Rejet massif des offres patronales dans trois caisses

Gilles Fisette
SHERBROOKE

En quête d'une nouvelle convention collective depuis bientôt deux ans, les employés syndiqués CSN de trois caisses de la région de Sherbrooke ne sont pas pour autant prêts à accepter n'importe quoi. Ils viennent de rejeter massivement les dernières offres de la partie patronale.

Réunis en assemblée générale, mercredi soir, la centaine de syndiqués des caisses populaires des Plateaux, de Rock Forest et East Angus ont en effet dit non à 75,6 pour cent à des offres que l'employeur a présentées comme finales.

Néanmoins, rapporte la conseillère Jacqueline Rodrigue, la porte n'est pas fermée puisque trois rencontres sont encore prévues à l'agenda. Le syndicat, lui, se dit prêt à reprendre les discussions.

Ces trois caisses négocient ensemble après avoir formé un regroupement, après que leur convention collective soit arrivée à échéance, le 31 décembre 2001. Une quatrième caisse de la région de Sherbrooke est également en négociation, soit celle du Lac des Nations. Les employés de cette caisse doivent d'ailleurs se réunir en assemblée générale, lundi soir prochain, afin de se prononcer à son tour sur les offres patronales.

Selon Mme Rodrigue, les négociations achoppent sur peu de points. L'accrochage se fait sur le nombre de jours de congés fériés et mobiles, sur la répartition du coût des primes des assurances collectives (assumées entièrement par l'employeur qui aimerait bien en arriver à un partage 80/20) et sur les horaires de travail durant la période des Fêtes.

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

La force d'une région

Le réseau Radiomédia a plusieurs défis de taille à relever pour assurer sa pérennité.

La vente du réseau par Astral au tandem Chamberland-Morin pour 12 millions \$, annoncée en septembre dernier, doit d'abord recevoir l'aval du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui tiendra des audiences publiques à ce sujet en février 2004.

Les nouveaux propriétaires entendent d'ailleurs contester une des règles du Conseil les contraignant à investir environ un million de dollars dans ce qu'on appelle dans le jargon spécialisé des «avantages tangibles».

Il s'agit d'une obligation découlant d'une transaction dans le secteur de la radiodiffusion en vertu de laquelle un nouvel acquéreur doit injecter des fonds dans la communauté, entre autres dans des organismes faisant la promotion de la musique. Les nouveaux propriétaires s'y opposent, alléguant que leur programmation est de contenu parlé et non musical.

Cet argument tient la route dans un contexte où le réseau Radiomédia offre une programmation axée sur l'information. De plus, le réseau doit renouer rapidement avec la rentabilité. Seulement deux des huit stations du groupe (CKAC et CKRS) sont rentables.

Par ailleurs, des investissements technologiques s'imposent rapidement, notamment dans le cas de CHLT, qui doit opter pour la bande MF en raison de la désuétude des équipements existants.

Quoique inquiétante, la problématique n'est pas insoluble malgré l'annonce du départ de l'animateur vedette de CKAC, Paul Arcand, et l'arrivée de nouvelles stations de radio dans les marchés de l'Estrie et de la Mauricie.

Le réseau Radiomédia peut compter sur des stations bien enracinées dans leur milieu, sur du personnel dédié et sur une volonté de développer davantage le contenu local.

L'ampleur du défi n'a d'égale que la détermination affichée par les dirigeants de Radiomédia.



André LAROCQUE

Le CRTC doit cependant accepter de revoir ses règles de fonctionnement et faire preuve d'une grande ouverture pour approuver cette transaction pour le plus grand bien des employés, des auditeurs et des régions.

Politique et région

En 1998, le Parti québécois lançait partout dans la province un vaste chantier social sous l'égide du Conseil de la santé et du bien-être.

Cette initiative a permis la tenue de nombreux forums locaux et régionaux dont les travaux ont débouché sur l'élaboration d'une entente cadre entre le gouvernement central et les régions en matière de développement social.

L'Estrie s'est dotée d'un plan d'action exhaustif pour contrer notamment la violence et la pauvreté ou pour favoriser l'intégration sociale ou composer avec le vieillissement de la population.

Dans cette foulée, le Conseil régional de développement (CRD) a mis sur pied une commission pour le développement social dont les initiatives ont permis une véritable concertation et une consolidation des 150 organismes communautaires de la région.

On a instauré un principe de «güichet unique» et lancé un fonds de participation social qui a injecté en cinq ans près d'un million de dollars dans 75 projets sociaux et communautaires issus du milieu.

L'Estrie a donc fait sienne cette décentralisation et fait preuve d'un dynamisme exceptionnel en matière d'économie sociale.

Voilà que le gouvernement Charest propose, avec le projet de loi 34 sur la gouvernance régionale, d'abolir les centres locaux de développement (CLD) et les conseils régionaux de développement (CRD) pour les intégrer dans une nouvelle structure baptisée «Conférence régionale des élus» (CRÉ).

Les CRÉ auraient pour mandat de gérer la décentralisation dans les régions.

Plusieurs intervenants en Estrie sont inquiets et s'interrogent sur la pertinence de remettre en question une formule éprouvée.

La semaine prochaine, l'Association des régions s'opposera publiquement à ce projet de loi, et ce, même si le gouvernement Charest risque d'imposer le bâillon pour forcer l'adoption par l'Assemblée nationale d'une série de projets de loi controversés, notamment le projet de loi 34.

Une majorité parlementaire permet peut-être de clore les débats en Chambre, mais sûrement pas de bâillonner l'opinion publique.

Tribune libre

L'équipe VIH-Sida du CHUS assure un suivi

Il nous apparaît essentiel aujourd'hui de clarifier certaines informations véhiculées dans les médias de la région, dont *La Tribune*, lors de la Journée mondiale du sida.

La prévention de la transmission de la maladie est certes importante et l'article de *La Tribune* en a largement parlé. Les membres de l'équipe VIH-Sida du CHUS sont par contre déçus de l'absence totale d'informations au sujet du suivi que les membres de notre équipe apportent aux personnes atteintes.

Le VIH est considéré maintenant comme une maladie chronique. Ceci implique qu'une fois la maladie diagnostiquée, le patient aidé par les membres de l'équipe doit tout d'abord «absorber» cette information, tenter d'y faire face, décider s'il accepte de s'astreindre à la médication ou non. De plus, il doit s'adapter aux multiples effets secondaires liés à la médication, aux symptômes liés à la maladie et aux autres maladies développées au fil des ans.

Nous dépistons, soignons et suivons les patients, les conjoints, les enfants de nos patients. Ce travail d'accompagnement du patient et de sa famille tout le long de ce processus est le quotidien des membres de notre équipe.

En second lieu, nous voulons réagir aux interprétations hâtives élaborées sur les statistiques apportées: oui, nous assistons à une augmentation de cas dans la région. Oui, il existe un certain relâchement au sein de différentes communautés quant aux conduites à risque (relations sexuelles non protégées, partage de produits d'injection contaminés, etc). Oui, il y a une certaine banalisation de la maladie depuis l'introduction de la trithérapie et depuis qu'on meurt moins du VIH. Oui,

la prévention est essentielle.

Mais, non, ces nouveaux cas dans la région ne sont pas majoritairement de nouveaux cas de VIH. Ce ne sont pas des cas nouvellement dépistés cette année, ici dans la région. Les nouveaux diagnostics ne représentent pas 30% de ces nouveaux patients. En effet, nous recevons plusieurs personnes déjà infectées et suivies dans les grands centres qui reviennent dans leur région lorsqu'ils vivent des symptômes reliés à leur maladie, qu'ils doivent prendre des décisions importantes dans leur vie, comme la remise en question de leur travail, la place de la famille dans leur vie, l'éloignement du milieu de consommation de la drogue.

La prévention est certes le principal remède au VIH, mais les médicaments antirétroviraux et le suivi sont les planches de salut pour demeurer en vie et combattre le virus du VIH.

Qui dit maladie chronique réfère à une vie plus longue, à des effets secondaires à la médication, à l'adaptation du vécu psychosocial et à la recherche d'une qualité de vie.

Nous croyons opportun d'utiliser cette tribune pour informer les personnes atteintes et leurs proches qu'une équipe vaillante les aide ici, à poursuivre leur chemin malgré la maladie. Un suivi par notre équipe multidisciplinaire n'est pas un luxe, mais un *must!*

Pour des informations supplémentaires sur les services offerts par l'équipe VIH-Sida du CHUS, nous vous invitons à communiquer avec nous au (819) 346-1110, poste 13176, et demander Annie de la Sablonnière.

Annie de la Sablonnière
 Infirmière coordonnatrice
 Francine Théoret
 Travailleuse sociale
 Pour l'équipe VIH-Sida du CHUS



La Tribune, archives

«Je suis contre la guerre, mais ceux qui ne savent pas faire la différence entre faire la guerre et maintenir la paix me semblent venir d'une autre planète.»

Fière de nos soldats

Dans quelques heures, les véhicules de l'Armée canadienne qui circulent régulièrement devant chez moi seront partis. Ils vont me manquer. J'ai eu l'occasion de converser avec certains d'entre eux. Ce sont des jeunes hommes disciplinés et courtois.

Je suis contre la guerre, mais ceux qui ne savent pas faire la différence entre faire la guerre et maintenir la paix et voir à la reconstruction des pays dévastés me semblent venir d'une autre planète. Je suis fière que M. Chrétien ait dit non à la guerre et oui aux mis-

sions de paix.

Bien sûr, les soldats sont armés. Les policiers le sont aussi. Leurs tâches communes sont de protéger les citoyens contre les rebelles et les malfaiteurs. Ils doivent aussi se protéger. Les missions de paix demandent du courage et un entraînement sans faille.

Nous pouvons être fiers d'eux et espérer que leurs anges gardiens les accompagnent.

Pearl Castonguay Dolgin
 Fleurimont



paularamee@sympatico.ca

Témoignages

Un chantier couru dans le secteur Lennoxville

Madame Louise Boisvert
 Présidente-éditrice

Comme vous le savez peut-être, l'arrondissement no 3 (de Lennoxville) a tenu une rencontre de suivi de chantier 2002 le 18 novembre dernier. La rencontre fut un succès avec plus de 55 participants discutant activement du plan d'action de l'arrondissement, de l'avenir du centre-ville, des parcs ainsi que d'autres développements potentiels.

Nous, membres du conseil et employés de bureau de l'arrondissement, étions très heureux du déroulement de la soirée. Nous pensons sincèrement que la communauté contribue de façon enthousiaste à son environnement et nous aimerions remercier les participants pour leurs contributions.

Les résultats du suivi du Chantier seront disponibles au bureau d'arrondissement en janvier 2004.

Doug MacAulay
 Président
 Arrondissement no 3
 (de Lennoxville)

Se retrouver grâce au CTTAE...

NDLR: Le Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie célèbre, en 2004, 25 années de luttes pour la défense et l'avancement des droits des victimes de lésions professionnelles. La Tribune souligne cet anniversaire en publiant une série de témoignages de ses membres. À suivre demain.

Cela faisait 25 ans que je travaillais dans le domaine du textile quand mes problèmes ont commencé. J'ai développé une tendinite au bras droit et c'était devenu insupportable. Je ne pouvais plus continuer à faire mon travail. Refusée par la CSST et sans aucune défense, on me disait que ma cause était perdue d'avance, d'aller sur l'aide sociale.

J'étais dépassée par ce qui m'arrivait et me sentais complètement perdue. Une amie m'a parlé du Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie. Ces gens m'ont accueilli à bras ouverts et ont repris mon dossier en main.

J'ai mené avec eux une longue bataille qui a duré 11 ans! Une chance que le comité a été là pour me soutenir, me rassurer et défendre avec moi mes droits. Finalement, j'ai gagné!

La CSST a tout de même tenté de me réorienter vers un nouvel emploi, mais je ne sentais pas qu'elle veillait à mes intérêts. Mon bras droit étant inapte à effectuer les tâches demandées, on a essayé de faire de moi une gauchère, avec pour résultat de causer de nouvelles blessures à ce bras surutilisé. Par ce fait, j'étais devenue incapable de travailler et le pire, c'est que je n'avais aucune compensation monétaire de la CSST.

Je n'avais plus de qualité de vie, plus de valeur et j'étais en train de tout perdre ce que j'avais mis des années à mettre de côté.

Ces années de bataille ont aussi été des années où je me suis investie à fond dans cet organisme. Je trouvais très im-



Marielle Laverdière

portant de m'impliquer dans la réussite de leurs luttes. Ainsi, j'ai participé à plusieurs manifestations et fait beaucoup de bénévolat. Je suis fière aussi d'avoir été la première femme présidente du conseil d'administration du CTTAE.

Le comité n'a pas seulement remporté ma cause, il m'a aussi redonné la joie de vivre et une meilleure qualité de vie. Le comité organise des activités qui sont là pour nous remonter le moral et créer entre les accidentés un véritable sentiment de solidarité.

Un accident du travail n'atteint pas seulement le physique, mais aussi le moral et le psychologique. Pour moi le comité m'a littéralement sauvé la vie. Sans lui, je ne serais pas ici aujourd'hui. Ils m'ont permis de croire à des jours meilleurs. Je souhaite longue vie au Comité des travailleurs et des travailleuses accidentés de l'Estrie et espère qu'il soit mieux soutenu par le gouvernement dans son travail.

Marielle Laverdière
 Sherbrooke

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

Une odeur de génie sur la colline universitaire

Laura Martin
lmartin@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Ça commence fichtrement à sentir Noël dehors. Et ça commence fichtrement à sentir la fin de session sur le campus de l'Université de Sherbrooke. Pour certains, c'est même l'odeur de fin de baccalauréat qui fait démancher les narines (et surtout les neurones).

Tel est le cas de près d'une centaine d'étudiants finissants en génie mécanique qui exhibaient, hier, les projets complexes qui les ont occupés tous les jours et bien des nuits (blanches) des deux dernières années. Pour sa neuvième édition, l'exposition «méca-géniale» remplissait tout un côté du foyer du Centre culturel, devenu salle de montre. Une douzaine d'engins, qui cachaient sous leurs soudures, leurs moteurs et leur labyrinthe de fils, des heures de calculs, de casse-têtes, de broue dans le toupet et bien des cafés forts, y étaient présentés.

Dans le lot se démarquait un robot mobile destiné à l'exploration du sol martien. En réponse à une commande de la NASA, qui prévoit la visite de la planète rouge en 2020, quinze étudiants ont bidouillé une machine intelligente, faite d'aluminium de haute qualité, capable d'étudier une structure géologique et d'en emmagasiner les caractéristiques. Elle a été spécifiquement conçue pour arpenter les falaises abruptes du pays des petits hommes verts.

«Fonctionnant avec l'énergie solaire et des batteries, notre robot est simple, entièrement autonome et il ne peut jamais rester coincé nulle

part. Il est toujours capable de se replacer», soulignait Patrick Malenfant, l'un des équipiers. Leur robot sera adopté par l'agence américaine, qui le perfectionnera et y ajoutera des logiciels.

Sept autres ingénieurs avaient été mandatés par la corporation Cité des rivières pour penser un véhicule amphibie pouvant circuler autour du lac des Nations et... dessus. La Ville, qui souhaite éventuellement pouvoir louer un tel bolide aux visiteurs et vacanciers, avait investi 5000 \$ pour qu'un prototype non polluant soit fabriqué. Christian Lauzé et ses collègues ont relevé le défi. «Notre véhicule fonctionne à la manière d'une bicyclette sur le sol et d'un pédalo, sur l'eau. Il se dirige avec un gouvernail et peut aller à reculons.»

Enfin, une tente autodéployable, à une seule paroi imperméable, donnait des allures de camping sauvage à un coin de la salle bondée. «Nous sommes partis du constat que les tentes vendues en magasin sont toujours difficiles à assembler. Elles sont rarement conçues pour des conditions extrêmes. La nôtre prend moins de trois minutes à monter et à démonter et peut résister à des vents de 100 km/h», affirmait Charles-Olivier Boudrias.

Le week-end dernier, les concepteurs de cet abri résistant aux intempéries ont expérimenté leur bébé en l'accrochant à la boîte d'un camion et en roulant à haute vitesse contre des rafales de vent. Rien n'a lâché, sauf quelques coutures. Le vrai test se fera toutefois en janvier prochain, quand quatre des étudiants iront l'installer au sommet du mont Aconcagua, en Argentine.

Si tout tient, ce sera le plus beau des cadeaux de fin d'études.



Gabriel Meunier, un étudiant en génie, explique ici à un groupe de jeunes visiteurs la nature et le fonctionnement de son «Système intelligent de navigation».



Joanè Ross et Pauline Messier du conseil d'administration du Centre Unisson ont reçu deux chèques, dont un de 30 000 \$ de la MRC du Val Saint-François représentée par le préfet Marc-André Martel.

Le Centre Unisson a récolté près de 102 000 \$

Sylvie Pion
sypion@netrevolution.com
WINDSOR

Les citoyens qui ont entrepris de donner une deuxième vie à l'ancienne église St. Andrew's en y implantant un centre d'art et de santé peuvent dire mission accomplie. Le Centre Unisson de Windsor a récolté près de 102 000 \$ et dispense 35 cours depuis la fin de l'été.

Bien que le centre accueille sa clientèle depuis le 28 août, l'inauguration officielle a été réalisée plus tôt cette semaine. Le bilan de la campagne de financement et des travaux de réfection de l'église située rue Principale a été dressé. Présidente du conseil d'administration, Joane Ross signale que la mission du Centre Unisson était d'augmenter les services dans les domaines des arts et de la santé dans la région de Windsor; un objectif qui est atteint.

«Depuis notre ouverture en août, une cinquantaine de cours ont été annoncés et 35 d'entre eux ont finalement démarré. Une quinzaine ont été retardés après les fêtes. C'est excellent; nous ne pensions jamais avoir un succès aussi grand. Il existait un besoin en région. Au niveau du coût du projet, nous avons dépassé l'objectif. Nous pensions arriver à l'intérieur d'un montant de 100 000 \$ pour l'ouverture, mais nous avons eu des surprises. Le sous-sol a dû être refait en raison d'un problème d'infiltration d'eau. Jusqu'à maintenant, le coût total du projet est de 117 625 \$, mais des factures sont à venir», précise Mme Ross.

Avec l'obtention de subventions et de dons, l'équipe a amassé 101 819 \$. Deux événements ont été embauchés grâce à une subvention salariale allouée par le Centre local d'emploi. «Les subventions totalisent 69 000 \$, ce qui est excellent. Nous avons eu l'aide de la MRC du Val Saint-François, du Centre local de développement économique (CLDE), de la Ville de Windsor, du député de Johnson, Claude Boucher, du ministère de la Culture ainsi que du ministère de la Santé et des Services sociaux. À cette somme s'ajoutent les dons de différentes compagnies et nos activités de financement, ce qui fait le total de 101 819 \$. Il nous reste des sommes à trouver; nous négocions et cherchons encore. Le 21 décembre, la chorale de Windsor offre deux concerts au profit du Centre Unisson. Je remercie les donateurs et les bénévoles. Le centre compte maintenant 70 membres», révèle Mme Ross.

En matière d'aide financière, l'équipe a pu compter sur un montant de 20 000 \$ de la Ville de Windsor. Représentée par le préfet, Marc-André Martel, la MRC du Val Saint-François verse 30 000 \$ par le biais de la politique nationale de la ruralité. M. Martel souligne l'importance d'un tel projet pour une communauté. «Le Centre Unisson permet de sauvegarder une ancienne église qui fait partie du patrimoine. Il offre des services alliant art et santé qui n'étaient pas disponibles à la population. Il y a eu des pendants dans d'autres communautés, notamment à Richmond où l'on retrouve le centre d'art. Celui-ci est là depuis bientôt 20 ans.»

Le CLDE du Val Saint-François a autorisé une subvention de 15 000 \$ via le Fonds de développement des entreprises

d'économie sociale. «On qualifie de sociale l'économie qui contribue avant tout à la vitalité d'un milieu, d'une région ou d'une communauté. Au chapitre de la qualité de vie des gens de Windsor, des besoins en matière culturelle tels l'art, la musique, le chant, le théâtre ainsi que la disponibilité de locaux servant à une foule de cours ont été identifiés. Le Centre d'art et de santé contribuera à stimuler et développer ces talents et à satisfaire ces besoins», signale Jean-Marc Richer, secrétaire du CLDE.

Ma Boutique Jardin-déco BOTANIX

Pour faire plaisir à Noël
Offrez-lui un cadeau des Serres et pépinière Gagnon !*

Fontaines d'intérieur et d'extérieur, bains d'oiseaux, horloges, drapeaux décoratifs, miroirs, chandelles, tableaux, plantes vertes, fleurs naturelles, de soie et séchées, meubles d'appoint, décorations de Noël, accessoires de jardinage...

Poinsettias et Cyclamen!
Cartes de souhaits et Certificats-cadeaux

Et, on vous donnera gratuitement un Poinsettia !*

un **Poinsettia GRATUIT***

Offert par **SERRES ET PÉPINIÈRE GAGNON BOTANIX**
2480, rue King Est à Fleurimont

À l'achat d'un cadeau d'une valeur de 20\$ et plus à la Boutique Jardin-Déco et sur présentation de ce coupon nous vous remettons gratuitement un magnifique poinsettia.

Limite de 1 coupon par client. Sur articles à prix régulier - * Poinsettia en format de 4" seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion - Valable du 06 au 21 décembre 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Bonne entente, bonne affaire.



Pas besoin d'un diplôme de négociateur pour obtenir un excellent prix sur une voiture. Grâce au prix «clés en main» d'Accès Toyota, finis les soucis. Pas de frais cachés. Pas de coûts additionnels. Rien que du bon monde, prêt à vous aider à choisir la bonne voiture. Pour en savoir plus, visitez accs.toyota.ca.

PRIX CLÉS EN MAIN

ACCÈS TOYOTA
Une expérience d'achat tellement plus sympa.



LOTO QUÉBEC Résultats

Célébration 2004

Tirage du 2003-12-04
272A654

1 Land Rover Freelander SE (ou 50 000 \$)

2003-12-01 336C489 2003-12-03 818A249
2003-12-02 243C291

Les modalités d'incasement des billes gagnantes permissent au verso des billes. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.
1 Land Rover chaque jour du 1^{er} au 31 décembre 2003

AU REVOIR À ADHÉMAR

Suite de la page A1

hommes ont travaillé ensemble de nombreuses années à la boucherie Quintal, de la rue Notre-Dame. Et Jean-Guy se souvient aussi de la petite Céline qui venait chercher le «baloné» pour la famille. Et qui, inévitablement, arrivait à la fin de la journée, juste au moment de la fermeture. «Elle venait toujours quand mes



Céline Dion a salué la foule, à la sortie de l'église.

couteaux étaient lavés, raconte l'homme, tout sourire. Je lui disais viens plus de bonne heure! La semaine suivante, elle arrivait juste comme je venais de laver mes couteaux!»

Durant la cérémonie, plusieurs personnes sont allées prendre un café, bien au chaud. Les balcons des appartements voisins de l'église étaient soudainement déserts et dans le hall de la Caisse populaire, à deux pas, des curieux se réchauffaient. Et continuaient de jaser des Dion.

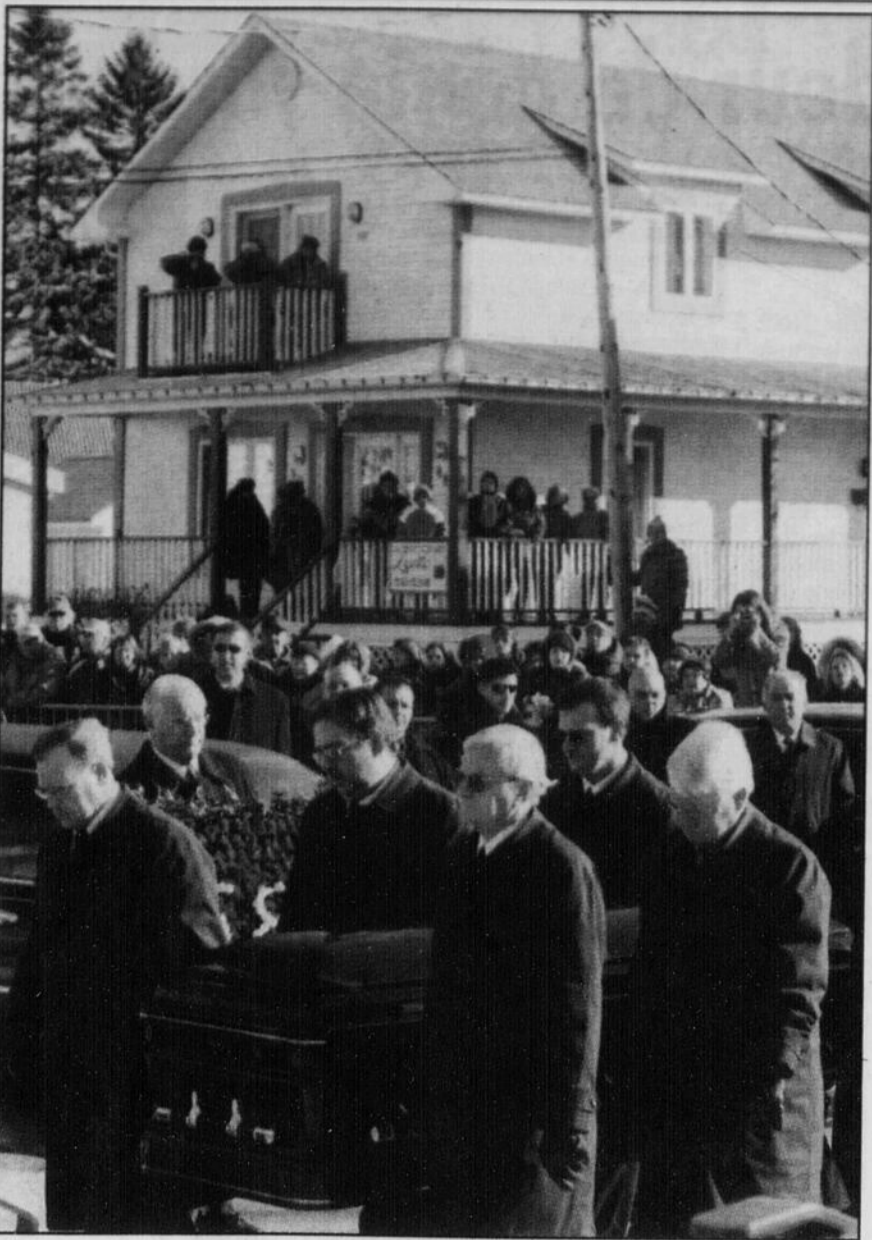
Les gens de Charlemagne ont été très touchés de voir que la famille avait décidé de célébrer les funérailles dans la petite église de la ville alors qu'elle aurait pu aller n'importe où au monde. «J'espère qu'on va nommer une rue ou quelque chose en leur honneur, a lancé une dame. Michel Louvain, il a fait moins qu'eux autres, puis il a déjà sa rue à Thetford Mines!»

En général, les gens de Charlemagne tiennent la famille Dion en haute

estime. Non seulement en raison du succès de Céline, mais aussi parce que les Dion sont très généreux, disait-on hier. Quelques personnes racontaient que Céline et René, sans faire de grandes annonces, avaient financièrement aidé des familles du secteur qui étaient dans le besoin. «Adhémar était bien fier d'elle», a laissé tomber une dame qui se réchauffait près des guichets automatiques.

La cérémonie a duré près de 90 minutes. En attendant la fin de la cérémonie, certaines personnes sont allées se chercher des fleurs, pour les conserver «en souvenir». Des enfants, qui sortaient de l'école, sont aussi allés faire un tour pour participer à cet événement exceptionnel.

À la sortie de l'église, Céline Dion a salué la petite foule d'environ 400 personnes qui avaient bravé le froid et attendu pour voir la famille quitter Charlemagne, avant de repartir vers Laval, où le corps de M. Dion sera incinéré.



Quelque 500 curieux, massés devant l'église de Charlemagne à l'occasion des funérailles d'Adhémar Dion, ont entonné spontanément «Une colombe», que Céline Dion avait chantée lors de la visite du pape à Montréal en septembre 1984.

Une surprise émouvante pour la famille Dion

Presse Canadienne
CHARLEMAGNE

La célèbre chanteuse Céline Dion et l'ensemble de sa famille ont vécu un moment particulièrement émouvant à la fin des funérailles d'Adhémar Dion, hier à Charlemagne, moment qui a suscité tellement d'émotions que la sortie de l'église s'est faite dans les pleurs.

Alors que les enfants d'Adhémar, 80 ans, entouraient son cercueil, à la fin de la cérémonie, un air d'accordéon a percé le silence de cette humble église pouvant accueillir pas plus de 300 personnes. Il s'agissait de l'enregistrement d'une pièce jouée par Adhémar dont les talents de musicien étaient connus et appréciés de plusieurs.

Moment fort

Pour le coordonnateur de la paroisse, Roger Dubois, il s'agissait du moment le plus fort des funérailles, a-t-il confié à l'issue de la cérémonie où les journalistes n'étaient pas conviés.

Les personnes massées devant la modeste église qui ont entonné spontanément «Une colombe», que Céline Dion avait chantée lors de la visite du pape à Montréal en septembre 1984, ont eu droit à un salut de la main de la vedette, mais le sourire qu'elle a tenté de faire est demeuré figé. Le cœur n'y était manifestement pas. En ce jour de deuil, c'était trop lui demander. Elle faisait un avec les siens. Céline compte 13 frères et sœurs.

Le prêtre Fernand Robillard, principal officiant, avait choisi dans son homélie de souligner le travail gigantesque accompli par Adhémar Dion pour s'occuper de ses 14 enfants.

M. Robillard a été vivement impressionné par la décision de la famille Dion de tenir les funérailles à Charlemagne. «Ils ont été dans la paroisse pendant 40 ans, mais ils ont quitté depuis 15 ans à 20 ans», a-t-il commenté.

En demander plus serait de la gourmandise.



tout-à-parler

Un téléphone, du temps d'antenne + des extras pour seulement 129,99\$*

Cet ensemble vous offre :

- Un téléphone Kyocera KE424C avec écran couleur
- 4 mois de service**
- La messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence
- Aucuns frais d'ouverture de compte

EN PRIME: Jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités au Canada†



Kyocera KE424C avec écran couleur



Pour 20\$ de plus

Passez à l'ensemble LG TM520

TELUS
mobilité^{MC}

le futur est simple^{MD}

Pour en savoir davantage, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou l'un de nos marchands ou visitez telusmobilité.com

FUTURE SHOP

Best Buy

Best Buy

Best Buy

Best Buy

Best Buy

Best Buy

WAL-MART

Zellers

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Sherbrooke
Carrefour de l'Estrie
Cellulaire +
Terrasses 777
793, rue King Est
(819) 829-0123
Cellulaire +
Terrasses Jacques-Cartier
40, boul. Jacques-Cartier
(819) 562-8889

Coaticook
Cellulaire + / Brunelle Électronique
10, rue Main Ouest
(819) 849-3608
Drummondville
Alto Communication
758, boul. Saint-Joseph
(819) 475-3928
Cellulaire +
Promenades Drummondville
755, boul. René-Lévesque
(819) 475-3611

Granby
Cellulaire +
Galeries de Granby
40, rue Evangéline
(450) 378-9621
Communications Métropolitaine
583, boul. Bolvin
(450) 777-3077
Lambton
Cellulaire + / Meubles Rousseau
164, rue Principale
(418) 486-7782

Magog
Cellulaire +
441, rue Principale Ouest
(819) 843-6627
Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
(450) 773-6621
Darsigny Communication
892, rue des Cascades
(450) 773-1988

Saint-Jean-sur-Richelieu
Cellulaire +
Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse
(450) 349-9621
Majestech inc.
855, ch. Grand-Bernier Nord, bureau 100
(514) 990-0547
Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francis
Dumoulin
525, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 357-2208

Nouvelles mises en service seulement. Le choix des ensembles varie d'un emplacement à l'autre. Offre valable lorsque vous mettez votre téléphone en service avant le 31 décembre 2003. *Taxes, frais d'interurbain, temps d'antenne additionnel (au-delà des minutes incluses dans le forfait), frais d'itinérance et frais liés aux services payables à l'usage en sus. **Le tarif mensuel du forfait, les redevances d'utilisation manuelles et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 sont inclus dans les 4 mois de service. †Obtenez 2 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 1 an. Obtenez 4 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ans. Obtenez 6 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 3 ans. © 2003 SOCIÉTÉ TELUS-MOBILITÉ.

111845



Portrait-robot du suspect

Recherché pour tentative de vol

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le Service de police de Sherbrooke a publié le portrait-robot d'un individu qui a tenté de perpétrer un vol au dépanneur 7 jours, du 381 rue Short à Sherbrooke le 19 novembre.

L'homme aux yeux et cheveux bruns qui pèse environ 130 livres et mesure environ cinq pieds, trois pouces s'est présenté au commerce vers 19 h 40. Après avoir pris une bouteille dans le réfrigérateur, il s'est rendu au comptoir pour payer et a donné 2 \$ à la caissière. Une fois le tiroir-caisse ouvert, il a lancé un sac de plastique à la caissière, a présenté un couteau de cuisine et la main droite et lui a ordonné de mettre l'argent à l'intérieur.

Ne voulant pas laisser aller si facilement les recettes de la soirée, la caissière a sorti un bâton de baseball et a fait fuir le suspect âgé d'environ 25 à 30 ans. Le suspect se serait sauvé par la rue Saint-Louis.

Lors des événements, le voleur portait un chandail à capuchon de style kangourou gris et un manteau trois quart bleu et noir, qui a été retrouvé à l'extérieur du bar Chez Hélène, rue Galt Ouest.

Toute personne qui aurait des éléments pouvant servir à retracer ce suspect est priée de contacter les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke au 821-5544.